

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

L'unité de la peinture flamande

« De l'Alsace à la Flandre »

L'état religieux d'un diocèse français sous la Terreur

La politique espagnole

Quelques livres

Angleterre, Inde, Amérique

Sur Loti

Le projet de la personnification civile de l'Université de Louvain 1841-1842

Claire Virenque

Marcel Schmitz

Edmond Rubbens

Antoine Lestra

Giovanni Hoyois

Omer Englebert

Comte Perovsky

José Vincent

A. De Ridder

Marcel Crèvecoeur

Les idées et les faits : Chronique des idées : Adieux à l'Exposition de l'Art Flamand Ancien, Mgr J. Schyrgens. — France. — Allemagne.

La Semaine

Il s'est tenu à Genève, en marge de la XI^{me} Session de l'Assemblée de la Société des Nations, une semaine catholique internationale du plus vif intérêt. Organisée par l'Union catholique d'études internationales, que préside notre éminent collaborateur et ami le comte Gonzague de Reynold, cette deuxième semaine catholique (la première se tint l'année dernière) avait invité six catholiques de marque à venir exposer la situation religieuse dans leur pays respectif.

Si la mentalité des orateurs était optimiste, il faut bien reconnaître que ce qu'ils nous ont exposé ne porte guère à voir l'avenir en rose! Certes, un catholique qui se sait dans le vrai, qui croit à la puissance infinie de la grâce divine et qui a la certitude que, quoi qu'il arrive, le Christ aura quand même le dernier mot, est naturellement optimiste. Le croyant est convaincu aussi que tout ce qui s'éloigne du catholicisme, ou s'y oppose, finit par produire des fruits de mort, et cela encore incline à un certain optimisme, l'optimisme de celui qui sait que, seule, sa doctrine à lui est bienfaisante et salutaire...

* * *

S. G. Mgr Baudrillart parla le premier, avec son éloquence coutumière, du « catholicisme en France et des élites intellectuelles ». On ne saurait, évidemment, assez se réjouir du renouveau catholique que manifeste l'élite française, mais le triste spectacle d'un pays profondément déchristianisé est toujours là, sous nos yeux. Et si le travail qui s'opère dans le cerveau de la France autorise les plus beaux espoirs, il reste que sur quarante millions de Français il n'y a plus dix millions de croyants, en majorité des femmes...

L'école laïque poursuit toujours son œuvre néfaste. L'anticléricalisme est moins militant, l'indifférence religieuse plus étendue, l'opinion publique moins hostile, les pouvoirs publics sont plus favorables, mais l'ensemble de la vie publique française reste déchristianisée et déchristianisante...

* * *

M. Sheed, grand éditeur anglais et président-fondateur de la *Catholic Evidence Guild* exposa (en anglais) la situation du catholicisme en Grande-Bretagne.

Conférence extraordinaire. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'être plus vivant et plus spirituel. Mais le tableau que nous brossa l'orateur n'était pas très brillant! Les 2 % de catholiques anglais ont une certaine influence parce que tout autre groupement religieux est en pleine décadence et en voie de dissolution. Les préjugés contre Rome restent profondément enracinés, mais les 700 orateurs (hommes et femmes) de la *Catholic Evidence Guild*, qui, toute l'année durant, prêchent la vérité religieuse sur les places publiques et dans les parcs de la Grande-Bretagne, rencontrent plus d'intérêt et moins d'hostilité. Impossible, affirmait

M. Sheed, qu'il y ait en Europe pays plus ignorant de la vérité catholique que l'Angleterre. « Où donc, nous demanda-t-il, ailleurs que chez nous entendrez-vous poser très sérieusement la question : pourquoi, dans votre religion, les femmes se confessent-elles aux prêtres et les hommes aux nonnettes!... »

* * *

Vint le tour des pays scandinaves avec M. Lars Eskeland, un converti au catholicisme. Conférence de poète, avec des accents vraiment émouvants et d'admirables images. Mais s'il faut se féliciter de voir le catholicisme reprendre pied en terre scandinave et si, encore une fois, tout est possible à la grâce de Dieu, il faut bien noter qu'en Suède, sur 6,000,000 d'habitants, il n'y a pas 4,000 catholiques; en Norvège sur 3,000,000, il n'y en a pas 2,500; au Danemark, sur 3,000,000, il y en a 25,000. Et l'opposition au catholicisme reste tenace. Lorsqu'en 1925, M. Lars Eskeland qui dirigeait une importante « Haute école populaire », se convertit, il fut remercié...

* * *

Avec S. Gr. Mgr Noll, évêque de Fort-Wayne, dans l'Indiana, nous traversâmes l'Atlantique. Conférence toute réaliste. Des statistiques, des faits. Vingt-trois millions de catholiques sur 122 millions d'habitants dont 70 millions n'appartiennent à aucune espèce de religion... L'Église catholique a connu, là-bas, depuis un siècle, d'extraordinaires progrès, dus surtout à l'immigration des catholiques. Et si tous les catholiques venus aux États-Unis étaient restés catholiques, eux et leurs descendants c'est bien plus de 20 % que seraient en ce moment les catholiques américains... Il y eut un déchet considérable.

L'Église catholique constitue, évidemment, une grande force en Amérique et le travail de conservation paraît bien organisé.

Signalons cette forme toute moderne du ministère des âmes. Pendant le Carême et pendant l'Avent, Mgr Noll prêche tous les dimanches à ses diocésains par T. S. F. avec un microphone installé dans son bureau de travail. Au cours de ces sermons il lit les lettres les plus caractéristiques qu'il a reçues pendant la semaine et il répond aux questions posées.

Mais un Américain de marque nous confiait récemment que l'Amérique officielle reste très anticatholique et que méthodistes et baptistes, peu nombreux mais très influents, sont les maîtres de tout là-bas...

* * *

La situation religieuse en Allemagne fut magistralement expliquée, en un allemand lumineux et clair pour une fois, par un jésuite étonnant, le P. Erick Przywara, qui allie un remarquable pouvoir d'abstraction et de systématisation à un don de sympathie extraordinaire.

Tableau très sombre. L'Allemagne d'aujourd'hui se développe sous le signe d'un radicalisme, d'une espèce de folie des extrêmes dont les récentes élections portent témoignage et qui rendent l'avenir extrêmement menaçant.

* * *

Restait la Russie, M. Georges Maklakoff, directeur de l'Institut russe aux facultés catholiques de Lille, arrière-neveu de Tolstoï, converti au catholicisme, dépeignit en couleurs terrifiantes la grande pitié du christianisme en Bolchevie. Tous, nous frissonnâmes d'horreur et de dégoût...

* * *

Et pendant que devant un public de choix se déroulaient ces intéressantes conférences, la « saison » de Genève battait son plein. Pour la onzième fois, on y travaillait solennellement à la paix. Comment n'a-t-on pas été frappé, en considérant ces centaines de délégués réunis dans la grande salle du Bâtiment électoral, et en écoutant quelques-uns de leurs discours, du « manque » de ce qui, seul, peut assurer la paix ?

Nous voulons bien admettre que l'État de l'Europe et du monde ne permet pas de faire mieux. Ce que nous constatons, et pour le déplorer profondément, c'est qu'on s'épuise dans un labeur stérile, on tente de réaliser un accord impossible : la fraternisation pacifique en dehors de la seule doctrine de paix, celle apportée au monde par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Et s'il faut applaudir des deux mains à toute réalisation fragmentaire obtenue à Genève, s'il faut encourager tout essai qui vise à réunir les hommes et les peuples dans une collaboration pacifique et amicale, il convient de ne pas perdre de vue les certitudes suprêmes. Si le catholicisme est la vérité, sa situation actuelle dans le monde dit civilisé, fait trembler d'épouvante à l'idée des catastrophes que nous préparent l'ignorance et l'apostasie de l'humanité d'aujourd'hui...

* * *

Spectacle assurément suggestif que ce défilé de 170,000 casques d'acier à Coblenz. Un vent de folie souffle sur le Reich et il n'est plus personne, sans doute, pour croire encore que la victoire du Droit et de la Justice n'a pas été définitivement sabotée. Non seulement l'Allemagne ne paiera pas — déjà on parle de moratoire pour le plan Young, en attendant sa suppression pure et simple — mais les frontières fixées par les Traités seront modifiées, non pas tôt ou tard, mais prochainement, et les Polonais l'apprendront à leurs dépens. Le Reich va pratiquer en grand le chantage de la guerre et tout indique que ce chantage réussira!... Il faut d'ailleurs reconnaître que la grande vaincue de 1918 ne s'est pas trop mal tirée d'affaire depuis sa défaite! Plutôt que de s'entendre avec une Italie clérical et réactionnaire, la France démocratique et maçonnique qui avait oublié de briser la puissance prussienne, a misé sur la république allemande. Elle perd la partie, haut la main. Et elle devra payer fort cher un *modus vivendi* avec l'Allemagne hitlérienne et une bonne entente avec l'Italie fasciste. Les hommes d'État de la III^e République se sont trompés du tout au tout...

Sera-ce la guerre, et prochaine?

La guerre certaine, hélas! comment ne pas répondre oui? Tout de suite? Il semble que non. Mais nous aurons la course aux armements comme avant 1914. Et la menace sera constante, et un rien mettra le feu aux poudres.

* * *

Nous voilà à la veille de la rentrée universitaire. Étudiants catholiques, souvenez-vous que votre place est à Louvain, et rien qu'à Louvain. L'Eglise vous défend de fréquenter une autre

université belge sans raison grave. Bruxelles, surtout, devrait ne compter aucun catholique sur ses bancs. Le danger d'un enseignement supérieur qui n'est pas catholique est mortel pour toute intelligence. Dans le deuxième numéro d'*Equilibres*, une nouvelle revue publiée par des intellectuels de gauche à la recherche d'un ordre et dont l'effort mérite toute notre attention et toute notre sympathie, M. Jacques Lefrancq, professeur au Lycée français de Bruxelles, dans un article pathétique sur l'*Ordre et la vie intérieure* fait cette confession tragique :

Nous n'avons plus de Morale que provisoire,

Nous n'avons pas une Science, mais des sciences, incapables de nous donner l'image vraie du Monde.

Nous n'avons pas de Métaphysique : rien qu'une Critique de la connaissance.

Parents catholiques, qui voulez éviter à vos fils les affres du doute et les angoisses de la recherche dans la nuit, envoyez-les à Louvain! Là on enseigne la vraie Morale et où trouver la force pour la pratiquer; là on cultive la Science qui donne l'image vraie du monde et on professe cette Métaphysique de l'Être, base de tout l'édifice intellectuel. Et toutes les techniques scientifiques, toutes les formations professionnelles universitaires sont commandées par ces certitudes dont l'absence, ailleurs, corrode et mine tout l'enseignement.

Fréquenter une université autre que celle de Louvain, c'est se mettre volontairement dans l'occasion prochaine de perdre le don le plus précieux : la foi. Il faut, pour s'y résoudre, des raisons graves, très graves...

* * *

M. Paul Valéry, de l'Académie française, est fort à la mode. Non point que tous ceux qui l'exaltent, le comprennent, mais il est de bon ton de louer la « pureté » de sa poésie et d'admirer la finesse de son esprit critique.

Sa prose nous a toujours fort agacé par cette insupportable manie de raffiner sur les points d'interrogation et par cette réduction de tout travail de l'esprit à une subtilité toujours plus subtile dans l'art d'énoncer des problèmes. Ce que les Allemands appellent la *Problematik*, et qui sévit en grand, actuellement, outre-Rhin. L'intéressant pour l'intelligence n'est plus la vérité, la certitude, mais de formuler des questions. Les réponses n'importent guère. L'énoncé de questions toujours nouvelles, toujours plus subtiles, s'ingéniant à compliquer toujours davantage un écheveau déjà très emmêlé de questions restées à l'état de questions, voilà le summum de la jouissance intellectuelle.

Activité factice, stérile et inhumaine.

Or donc, le dit M. Paul Valéry vient de publier des aphorismes c'est-à-dire, explique l'auteur, des sentences renfermant un grand sens en peu de mots. Ah bien oui!... Écoutez donc :

Les « raisons » qui font que l'on s'abstient des crimes sont plus honteuses, plus secrètes que les crimes.

Le châtiment déprime la moralité, car il donne au crime une compensation finie. Il réduit l'horreur du crime à l'horreur de la peine; — il absout en somme; et il fait du crime une chose négociable, commensurable : on peut marchander.

Criminels sont ceux qui ne tiennent compte que des faits et tiennent ce qui n'est pas pour néant.

— Comment vous appelez-vous?

— Je ne sais pas.

— Votre âge?... Je ne sais pas. Votre lieu de naissance? Sais pas. Profession? Sais pas... C'est bien : Vous êtes moi-même.

Quel dommage que cet Immortel qui ignore son nom, son âge, sa profession, sache comment s'y prendre pour mettre sous les yeux des humains d'aussi sottises élucubrations.

L'unité de la peinture flamande

L'Exposition d'art flamand ancien qui vient de fermer ses portes aura eu une portée et un retentissement considérables.

Pour les milliers de visiteurs qui l'auront parcourue, visiteurs du pays et de l'étranger, elle aura signifié, après tant d'autres, un nouveau triomphe de cet art, dont il semble qu'on n'aura jamais fini de dénombrer les richesses, tant elles sont abondantes, diverses et réparties dans le monde entier.

L'Exposition cependant ne contenait point que des chefs-d'œuvre. A côté de toiles d'une valeur inestimable, il s'en était glissé un assez grand nombre dont le moins qu'on puisse dire, est qu'elles n'étaient point faites pour servir le bon renom des peintres auxquelles on les attribuait.

C'est ainsi que Rubens, le grand Rubens, à l'exception de deux ou trois toiles capitales, se trouve ici fort mal représenté, et même trahi, si l'on peut admettre qu'un tel génie et si universellement connu puisse l'être; que Roger van der Weyden lui, l'est certainement et de la façon la plus déplaisante, par une œuvre qui n'est probablement qu'une très mauvaise copie, la seule d'ailleurs à figurer sous son nom et qu'on eût bien fait d'écarter. De même il existe de bien meilleurs Thierry Bouts que ceux que cette exposition nous présente.

Quant à Jean van Eyck, dont le *Saint François recevant les stigmates* est l'une des merveilles de l'Exposition, on est en droit de croire, que même s'ils sont authentiques, et la chose n'est rien moins que certaine, c'est de le mettre en fâcheuse posture que d'exposer des œuvres aussi inférieures, que le sont les trois autres tableaux placés ici sous son nom.

Mais ces taches, et quelques autres encore qu'il ne nous serait que trop aisé de signaler, ne doivent pas ternir l'éclat d'un spectacle à la splendeur duquel, même les connaisseurs les plus avertis et les plus raffinés des amateurs ne peuvent se montrer insensibles.

Ce qui caractérise en effet cette exposition, et la différence de quelques-unes qui l'ont précédée, c'est à défaut d'une qualité soutenue, l'impression d'ensemble; l'impression d'une merveilleuse unité, au sein d'une éclatante diversité.

L'art flamand, qu'il soit du XV^e, XVI^e ou XVII^e siècle, est vraiment un. Il porte sa marque, comme nul autre, si ce n'est l'art italien, la porte : avec constance, reconnaissable par quelque chose, apparente chez le plus grand comme le plus petit, au point que lorsqu'on la voit voisiner avec une autre, avec l'apport soudain révélé d'une influence étrangère, comme dans cette étonnante *Communion des apôtres* de Juste de Gand, cette œuvre magnifiquement hybride, le spectateur le moins préparé en est averti, s'arrête surpris, et perçoit comme une dissonance.

Cette unité de l'art flamand, cette unité perceptible à tous, sentie par tous, on doit l'attribuer à plusieurs causes. Il ne suffit pas en effet d'invoquer un commun réalisme. Sans doute, cet art est-il toujours inspiré de la vie, s'est donné pour objet de la réfléchir, de rivaliser avec elle d'éclat et de vérité. Sans doute, nos artistes se sont-ils toujours complu à peindre l'homme, et non point le dieu. Ils n'ont point cherché comme d'autres à idéaliser ce modèle, à le rendre conforme à un canon préconçu, à l'adapter aux exigences d'une esthétique. Ils ont peint, ils ont

sculpté ce qu'ils voyaient, et comme ils le voyaient. Ils n'ont pas reculé devant le laid, ne le distinguant d'ailleurs point du beau, qu'ils confondaient avec lui dans l'expression.

En tout cela, ils se sont montrés réalistes, si par réalisme on entend cette soumission à la vie, cette acceptation pure et simple de l'univers visible, à laquelle, pour leur part, l'art grec et après lui l'art italien dans une certaine mesure, se sont manifestement refusés.

Mais d'autres encore sont réalistes. Il y a le réalisme de Dürer, le réalisme de Velasquez.

S'il fallait chercher une commune mesure aux productions de l'art flamand, c'est bien plutôt, il nous semble, à des particularités d'ordre physique qu'il conviendrait de recourir. Sans accorder plus de crédit qu'il ne convient aux théories de Taine, souvent controuvées, il est difficile cependant de ne point reconnaître, que ce qui dénonce presque toujours à nos yeux une œuvre de provenance flamande, c'est une certaine robustesse, une certaine opulence dans la forme ou dans la couleur, une façon éminemment sensuelle d'appuyer sur la matière, dont elle est faite. Robustesse opulente, sensualité, qu'on retrouve généralement dans l'aspect, les goûts et les mœurs de l'artiste qui l'a conçue et tracée.

Des primitifs aux renaissants ou aux modernes, c'est ce culte de la matière, de la substance physique des êtres et des choses, de leurs apparences plus que de leur signification, qui transparait avant tout autre dans les œuvres de l'art flamand.

Les questions de style, les questions de forme ne viennent, en général, qu'au second plan. Il faut arriver aux grands renaissants, à Rubens et ses disciples, pour trouver des œuvres dont la composition tectonique est sans défaut. Encore ne sert-elle qu'à soutenir l'élan d'une fougue, à permettre le débordement d'une vie et d'un lyrisme tout extérieurs. Ceci se remarque tout spécialement dans la fameuse *Kermesse* du Louvre, l'œuvre la plus étonnante peut-être que Rubens ait produite.

Rubens au surplus eût un génie universel, qui pouvait tout, qui comprenait tout. Il a pris à l'art italien ce qui lui convenait, comme il l'eût pris à l'art espagnol, ou à tout autre suivant l'occasion.

S'il est Flamand, s'il reste le plus Flamand de nos peintres en même temps qu'il est le plus italianisé d'entre eux, c'est parce que, mieux qu'eux tous, il a aimé, compris, su rendre, et exalter l'aspect physique des choses, magnifier la chair et défier les corps.

Ce goût de chair, ce goût de peau, ce goût de vie largement animale, un Breughel aussi s'en montre friand dans ses scènes de rustres. Au lieu de corps blonds et dorés, de fraîches et tendres nudités, il peint des trognes luisantes et boucanées, mais le plaisir et la recherche sont les mêmes. Ainsi Jordaens, ainsi Teniers, ainsi tant d'autres. La chair, la chair à tous ses degrés de jeunesse, d'épanouissement ou de décrépitude, et non seulement la chair des hommes, mais celles des fleurs, et des fruits, la chair périssable, la chair vivante, et quand ce n'est pas la chair, ce sont les douces ou resplendissantes étoffes dont elle se vêt, les tissus aux plis nombreux, aux vives couleurs ou aux riches reflets. Il y a l'homme et les choses qui l'entourent, ou dont il se sert, ces objets polis

par l'usage, ces murs que la lumière réchauffe, que l'ombre rend accueillantes et douces; il y a, à défaut d'elles, la terre grasse et nourricière, la terre féconde, qui donne des fleurs et des fruits; il y a le ciel, le ciel, qui est une vaste coupe de lumière, où le regard peut plonger, où se peuvent baigner les corps.

Il y a tout cela, ce ciel, cette terre, cette ombre et cette lumière, ces objets familiers, ces tissus, ces corps et ces chairs, tout cela qui vit, respire, s'affirme par la couleur et se traduit par elle, tout cela qu'il est possible de peindre.

Ivresse de peindre, ivresse de reproduire la vie, l'homme, l'univers par des couleurs, de les contrefaire.

Sans doute, il est encore d'autres voluptés, d'autres désirs, d'autres besoins. La peinture flamande sera religieuse, guerrière, sentimentale ou ironique. Elle verra à tracer des tableaux d'histoire, ou des scènes édifiantes, à honorer Dieu et ses saints, à servir les desseins des grands; elle saura moquer les mœurs et les gens. Mais sa première et principale délectation, sa véritable raison d'être, elle la cherchera et la trouvera toujours en elle-même. *Alz ick kan. Comme je le puis.* Les peintres flamands sont avant tout des peintres, c'est-à-dire des manieurs de couleurs, et les plus peintres de tous les peintres.

Aussi bien, ils ignoreront toujours la fresque, la fresque qui défend à celui qui la pratique, la recherche de la couleur en soi; la fresque qui, entre l'univers réel et cette reproduction de l'univers, à laquelle tendra de plus en plus la peinture, interpose un univers nouveau, un univers conventionnel, qui contredit les lois de l'autre, et s'en assigne de nouvelles; la fresque qui est œuvre architecturale, c'est-à-dire qui sacrifie d'abord à l'esprit.

La peinture italienne est placée tout entière sous le signe de la fresque. Même après qu'elle en aura abandonné l'usage, qu'elle aura cessé de décorer des murs, pour ne plus peindre que des toiles, elle continuera d'obéir en secret aux disciplines que la fresque lui a inculquées. Si réalistes que soient devenus ses personnages, si important que soit désormais le rôle joué par l'atmosphère, les scènes qu'elle retrace et les hommes qu'elle dépeint, participent toujours du caractère héroïque. Ce n'est pas sur terre, c'est exactement entre terre et ciel, qu'il convient de les placer.

La peinture flamande, elle, procède en droite ligne de l'enluminure. C'est dans les *Belles Heures* des princes qu'elle a trouvé ses modèles, dans ces menues scènes, tracées à l'image de la vie, de la vie familière, et qui n'avaient d'autre ambition que de la reproduire le plus fidèlement possible. Elle y a pris ses modèles et reconnu sa vocation. Ce monde, ces hommes qu'elle allait peindre sur toutes les faces, ce monde et ces hommes réels, elle les y trouvait déjà tout entiers. Ses conquêtes, son évolution, ne seront plus d'ordre spirituel, mais d'ordre purement technique. La découverte de la peinture à l'huile sera, pour elle, l'adjuvant suprême. Plus tard, une vague d'italianisme viendra la surprendre, mais pas au point de la submerger ou de la détourner de son objectif.

Rubens, éblouissant météore, l'illumine un instant de feux inconnus. Il réalise ce miracle de l'arracher à la terre, de la mettre au service des dieux et des héros de la fable, sans rien lui faire perdre de sa solide assiette. Humain, rien qu'humain, charnel, mais à tel point et si profondément, que la chair chez lui en devient héroïque, Rubens dépasse la peinture flamande, bien plus qu'il ne la couronne.

Cet envol communiqué à quelques-uns de ses disciples, à ce Jordaens surtout, dont les belles œuvres égalent celles de Rubens, ne durera pas. La vague passée, la peinture flamande retrouve son niveau et son destin, qui est de se mesurer avec les forces physiques de l'univers, de contraindre la matière et non point d'épouser l'esprit.

Une première fois avec Jean Van Eyck, le moins Flamand de nos primitifs et le plus mystérieux, elle s'était avancée au delà

des frontières; elle avait réservé sa part à l'intelligence, com men ce de mener avec elle ces jeux subtils qu'un Vinci a poursuivis si loin.

Mais pas plus cette fois que la seconde, l'appel n'a été entendu.

Dans le cours de la peinture flamande, l'histoire des peintres est de peu de poids. A deux ou trois exceptions près, seule compte l'histoire des œuvres et c'est peut-être là tout le secret de son unité.

MARCEL SCHMITZ.

De l'Alsace à la Flandre⁽¹⁾

II

LA QUESTION FLAMANDE

Il n'échappera à personne que les observations de M. Gillouin si elles sont précieuses pour la solution de la question alsacienne ne sont pas moins pertinentes pour la solution de la question flamande. Ces deux questions, dit l'auteur lui-même, sont « bien distinctes et pourtant si parentes qu'ayant été conduit à la seconde par la première, celle-ci nous a fourni les plus précieuses clartés pour l'intelligence de celle-là, et celle-là, en retour, a singulièrement modifié, élargi et approfondi notre point de vue sur celle-ci » (p. 8).

C'est pourquoi nous avons tenu à publier de longs extraits de la première partie de l'ouvrage.

Pour parler de la question flamande l'auteur se place à un point de vue autre que celui adopté à l'égard de la question alsacienne.

Il a jugé, comme Français, cette question de politique intérieure. Il va maintenant expliquer à ses compatriotes une question étrangère, mais spécialement intéressante pour eux.

Suivons donc son exposé dans lequel il traitera tour à tour des origines de la question flamande; de l'influence française en Flandre depuis le haut moyen âge jusqu'en 1830 et de 1830 jusqu'à la veille de 1914; de la politique de francisation de la Flandre et de la résistance flamande; de la question flamande pendant et après la guerre; du flamingantisme et du wallingantisme; du flamingantisme et de la France; du mouvement flamand en Flandre française.

En général l'exposé de l'auteur est exact et objectif. Sans doute il y aurait un grand nombre de remarques à faire concernant beaucoup de points qui sont sujets à controverses entre nos propres historiens et publicistes, comme par exemple l'influence française en Flandre au moyen âge et à l'époque classique. Mais ces détails nous mèneraient trop loin.

Epinglons en passant comment l'auteur explique la Renaissance culturelle de la Flandre.

« La Renaissance culturelle de la Flandre se produisit à partir de 1830 sous des influences multiples et convergentes.

» Il y eut l'influence des idées de la Révolution française, individualistes, démocratiques et nationalistes, qui, ayant remporté une première victoire avec la constitution de l'Etat libre de Belgique, devaient continuer à agir, au sein de la Belgique même, en faveur de l'individualité, de la démocratie, de la nationalité flamande.

» Il y eut l'influence des idées du romantisme allemand sur l'âme des peuples, et il y eut celle des idées de la philologie allemande sur la nature et la fonction du langage, considéré, non plus à la façon des rationalistes du XVIII^e siècle, comme une sorte d'algèbre plus ou moins conventionnelle, mais comme quelque chose d'organique qui tient par mille racines à la vie la plus intime et à l'être le plus profond.

» Il y eut l'influence du développement des études historiques prétendument objectives, inspirées en réalité, chez les peuples modernes, surtout opprimés et déçus, par l'ardent désir de se chercher eux-mêmes dans leur passé et d'y puiser, avec la conscience de soi, la consolation, l'orgueil et l'espérance,

» Il y eut l'atténuation de l'hostilité entre protestants hollandais

(1) Voir la *Revue* du 3 octobre 1930.

et catholiques flamands, éveillés au sentiment de leur solidarité par la menace commune du rationalisme, de l'athéisme, du matérialisme modernes; il y eut l'émulation provoquée en Flandre belge par la belle renaissance artistique et littéraire du XIX^e siècle hollandais; il y eut l'encouragement donné à la Flandre catholique vers 1830, par le brusque essor culturel de la minorité catholique hollandaise; il y eut le coup de fouet donné par la victoire allemande de 1870 à l'orgueil consanguin de la race flamande.

Il y eut enfin l'influence croissante de l'école, de la presse, du progrès des moyens de communication, qui, multipliant les rapports des individus les uns avec les autres, ont permis aux peuples modernes de prendre conscience de leurs différences et de se mieux connaître réciproquement, c'est-à-dire de se mieux aimer, ou de se mieux haïr.

Le résultat de toutes ces actions conjuguées, ce fut que, dès les premières années du royaume de Belgique, la Flandre ressentit vivement l'oppression dont elle était victime, et, tout de suite, entreprit de réagir contre l'opresseur. » (Pp. 130 et suiv.)

Soulignons en outre comment l'auteur décrit le réveil politique de la Flandre.

« Gouvernées, administrées, jugées, commandées en français, les masses flamandes ne pouvaient pas ne pas se sentir gênées dans leurs commodités, lésées dans leurs intérêts, humiliées dans leur fierté naissante.

Dès 1840, un pétitionnement, appuyé de plus de 100,000 signatures, s'élevait énergiquement contre cet état de choses, et réclamait l'emploi exclusif du flamand comme langue officielle en Flandre.

Le mouvement ainsi déclenché ne devait cesser de gagner en étendue et en profondeur.

Un congrès réuni à Gand en novembre 1847 dressa un programme de réformes, dont les Flamands allaient poursuivre la réalisation avec cette indomptable ténacité qui est une de leurs qualités essentielles.

Dans les assemblées politiques d'alors, élues au suffrage censitaire, les masses n'étaient pas représentées, et le gouvernement ne se souciait guère que du pays légal.

Sur l'initiative de P. Reinhard se constitua et se réunit à intervalles réguliers un « Conseil du peuple flamand » (Vlaamsche Volksraad), sorte de Parlement sans caractère officiel, qui servit à la fois de centre d'études pour les intérêts politiques et sociaux particuliers à la Flandre, et de centre d'agitation pour le sentiment national flamand.

Le gouvernement finit par s'émouvoir et par nommer, en 1856, une commission chargée d'examiner les revendications flamandes. Il se refusa d'ailleurs à faire paraître le rapport de cette commission, qui dut le publier elle-même en 1859. » (Pp. 134 et suiv.)

Avouons que la lecture de ces faits est de nature à éclairer singulièrement la situation présente.

Certes depuis 1840 nous avons fait du chemin. Mais avec quelle lenteur!

Ceux qui s'étonnent aujourd'hui de l'irritation et de la désaffection qui se manifestent en Flandre, savent-ils que dès 1862 le ministre flamand Pierre De Decker déclara en propres termes à l'occasion du projet d'adresse en réponse au discours du trône :

« Il serait fâcheux de jeter un germe nouveau d'irritation au sein de populations qui doivent nous servir de barrière contre l'étranger. Elles ne sont déjà malheureusement que trop désaffectionnées au point de vue politique » (p. 135).

Ce fut pour la première fois en 1862 que la question flamande était évoquée à la Chambre des représentants. Il fallut attendre 1873 pour marquer la première satisfaction aux revendications flamandes : la loi Coremans.

Puis suit « de 1873 à 1914 la série des mesures législatives établissant l'égalité à peu près complète, au moins en droit, entre Flamands et Wallons ».

A peu près complètes, au moins en droit, M. Gillouin a compris que l'égalité réelle était et est encore loin d'être atteinte.

Il a compris aussi que la lenteur de cette évolution est une des explications principales de la psychologie actuelle du flamingantisme.

« Les diverses mesures, qui établissaient en somme l'égalité à peu près complète, au moins en droit (nous verrons tout à l'heure la portée de cette double réserve) entre Flamands et Wallons,

n'aboutiront qu'à mécontenter les uns et les autres; même en ce qui concerne les Flamands, chacune de leurs victoires paraît ajouter à leur exaspération. Il vaut la peine de se pencher avec quelque attention sur ce phénomène, où se lisent comme en filigrane quelques-unes des lois les plus importantes de la psychologie des peuples modernes.

Il est humain, d'une humanité éternelle, qu'on se résigne sous une fatalité inexorable, qu'on soit patient lorsque, écrasé par le sort, on espère cependant en alléger peu à peu le fardeau à force d'énergie et de persévérance, et qu'on s'abandonne à une impatience croissante à mesure qu'on s'approche davantage du but de ses desirs.

Or, telle est précisément l'histoire de la Flandre. En 1830, comme nous l'avons montré, elle sortait de deux siècles d'une déchéance qu'on eût pu croire irrémédiable; il allait lui falloir plus de quarante ans pour obtenir une première amélioration de son statut légal; d'autres devaient suivre, lentement d'abord, puis à un rythme de plus en plus accéléré, tant et si bien qu'à la veille de 1914 elle pouvait raisonnablement espérer obtenir à bref délai satisfaction pleine et entière.

Au surplus, souffrir est un très long moment, et lorsque la souffrance s'étend sur trois générations, et que ceux dont il dépend de l'adoucir ne versent l'apaisement qu'au compte-gouttes, à toute extrémité et de la plus mauvaise grâce du monde, il est inévitable qu'un si âpre effort, une si longue attente, tant d'espoirs amèrement déçus laissent derrière eux des rancunes quasi inexplicables, dont nous verrons d'ailleurs que les Flamands n'ont pas gardé le monopole.

Mais ces considérations, si justifiées qu'elles soient, ne suffisent pas à rendre compte de certains aspects passionnels, caractéristiques du flamingantisme; pour les bien comprendre et pour les apprécier équitablement, il faut leur appliquer, à notre avis, *mutatis mutandis* bien entendu, une notion analogue à la notion freudienne du refoulement. » (P. 138.)

Cette thèse est ingénieuse et l'auteur se défend de l'employer dans un sens péjoratif.

Il reconnaît l'idéalisme, la ferveur et le désintéressement du flamingantisme. S'il signale comme « des aspects nettement morbides l'irritabilité, la démesure, un égoïsme jaloux, une humeur inquiète et soupçonneuse, une tendance à s'estimer incompris et dédaigné, sinon même à se croire persécuté », ce n'est pas pour en accabler le flamingantisme, « mais pour l'en exonérer au contraire en les rapportant à la longue oppression dont la Flandre a été victime, c'est-à-dire à une cause dont les Flamands ne sauraient être rendus responsables à aucun degré. » (p. 142).

M. Guillouin est un psychologue généreux. Ni la Belgique de culture française ni le Parlement ne sont responsables de leur côté de ce qu'il y a de morbide dans le flamingantisme. « Le système parlementaire, qui a ses mérites, qui est, en particulier, un instrument d'enregistrement à peu près parfait pour les parties claires de la conscience collective, manifeste au contraire une extrême incapacité à en admettre et à en interpréter les parties obscures, comme sont ces éléments morbides que nous venons d'analyser, comme sont surtout ces éléments mystiques que nous analyserons tout à l'heure; et la lenteur et la lourdeur de sa machinerie politique, déjà frappante dans le premier cas, se compliquent dans le second d'une gaucherie et d'une obtusité qui semblent parfois sans remède. »

« Il n'en reste pas moins, dit-il, cependant que, comme le problème alsacien, le problème flamand est à la fois un problème technique et un problème psychologique, et que, pour la Flandre comme pour l'Alsace, les insuffisances techniques du pouvoir central ont reçu de ses erreurs psychologiques le plus lourd de leur gravité. » (P. 142.)

Les deux principaux griefs du flamingantisme en 1914 sont, d'après l'auteur, 1^o que l'égalité de droit n'est pas réalisée en fait; que les lois qui l'établissent restent inappliquées ou sont sabotées; 2^o que l'égalité des langues ne deviendra complète que lorsqu'une des deux universités d'Etat, l'Université de Gand, aura été flamandisée.

Avant d'esquisser l'histoire du mouvement flamand pendant et après la guerre, M. Guillouin consacre quelques pages très fouillées à des problèmes qui sont nouveaux pour la plupart de ses lecteurs français et que nous avons vu traiter rarement avec plus de sérénité : La théorie organique du peuple et le mysticisme linguistique.

Il admet, avec des restrictions, l'existence du peuple distincte de celle de l'Etat; il comprend le mysticisme linguistique comme une chose bonne en elle-même mais qui peut tourner à l'exagération et présenter des dangers.

Quant à la période de la guerre et de l'après-guerre, l'auteur la traite encore avec le même désir d'objectivité et de compréhension.

Il voit clairement que la situation actuelle est grave et il demande avec M. Elie Baussart : « 1930 verra-t-il la faillite de 1830? ».

Il répond : « Il est naturellement impossible d'évaluer exactement la gravité de la menace qui pèse sur l'unité de la Belgique, d'abord parce qu'il s'agit d'événements en cours qui, de ce seul fait, comportent pour les regards humains une large part d'indétermination, ensuite, parce que l'issue en sera fortement influencée par le degré d'intelligence, d'habileté et d'énergie dont feront preuve vis-à-vis d'eux les dirigeants de la politique belge.

» Ce que peut dire, semble-t-il, l'observateur de bonne foi, qu'aucune prévention n'anime, c'est que l'extrémisme flammingant (et l'extrémisme wallingant qui lui est symétrique) ne sont pas au bout de leur course, et que nul ne peut prévoir jusqu'où ils iront si on ne prend pas les mesures nécessaires pour les arrêter.

» Mais faut-il les arrêter? Et si oui, quels sont les moyens qui conduiront à cette fin? » (p. 184)

Après avoir insisté sur la nécessité internationale et économique de la Belgique et signalé comment « devant l'inertie du gouvernement, les partis belges ont pris position sur la question linguistique », M. Gillouin risque un pronostic qui a le mérite d'une grande circonspection. L'avenir démontrera s'il aura eu également la vertu de la perspicacité.

« Quel accueil le gouvernement belge réservera-t-il à ces suggestions des partis, auxquelles ne manquent que celles des catholiques conservateurs, qui essayeront sans doute de « faire le pont » entre les démocrates chrétiens et les socialistes? N'ayant pas su prendre lui-même, en temps utile, les initiatives nécessaires, saura-t-il du moins accueillir celle qui lui viennent du dehors, faire entre elles un choix judicieux, en composer un système cohérent, et, au total, acceptable pour tout le monde? La difficulté du problème, c'est que, nous l'avons indiqué avec insistance, il ne comporte pas seulement des facteurs rationnels, mais encore des facteurs passionnels, affectifs, mystiques; c'est aussi qu'il met en conflit des revendications toutes en elles-mêmes légitimes et qui, prises dans leur absolu, sont incompatibles les unes avec les autres. La liberté linguistique est une très belle cause; l'unité organique du peuple flamand est une très belle cause aussi, et la défense de la culture française est une très belle cause encore.

» Qu'elles aient chacune leurs champions irréductibles, et c'est la bataille à perpétuité. Il n'y a d'accord possible que sous forme de compromis, et sur la base de concessions réciproques. Nous tenons pour probable qu'un accord de ce genre finira par se réaliser en Belgique. » (P. 191.)

« Les Belges si passionnés, si excitables qu'ils paraissent, sont au fond des réalistes... ils vont jusqu'au bord de l'abîme, mais, au moment d'y tomber, ils se ressaisissent; et, là où une solution logique se révèle impossible, ils élaborent une transaction empirique qui les tirent d'affaire... Il y a donc un puissant motif d'espérer que la Belgique saura résoudre le délicat problème linguistique qui se pose à elle, avant qu'il ne soit trop tard, et qu'elle ne soit trop près de l'irréparable. Plus elle attendra, en tout cas, et plus les difficultés s'accumuleront. Telle solution qui eût été parfaitement suffisante au lendemain de la guerre, ne l'est plus du tout aujourd'hui. La « loi de pesanteur » qui caractérise les démocraties et qui les oblige à suivre *pede claudo* les événements au lieu de les devancer est ici particulièrement dommageable. Au point où elle en est arrivée, la situation, si elle n'est pas encore tragique, est certainement sérieuse. Pour sortir victorieusement de la crise désormais ouverte, la Belgique n'aura pas trop de l'action modératrice et conciliatrice de son Roi, de l'abnégation patriotique de ses hommes d'Etat, de la volonté de concorde et de l'esprit pratique de ses bons citoyens. » (Pp. 190 et suiv.)

Il nous a paru impossible de donner une idée utile de cette étude de M. Gillouin sans faire ici encore de longues et abondantes citations. Le commentaire de chacune des thèses de l'auteur exigerait un volume entier. C'est pourquoi nous devons nous borner à quelques observations en rapport avec l'ouvrage mais aussi avec la situation actuelle.

Beaucoup de nos compatriotes s'étonnent de l'exaspération actuelle des flamingsants. « Plus ils obtiennent de satisfactions, moins ils sont satisfaits », disent-ils. « La flamandisation de l'Université de Gand devait soi-disant amener l'apaisement! On n'aperçoit rien de pareil! »

Ce ne sont pas seulement des voyageurs de commerce qui parlent ainsi. Certains journaux sérieux font preuve du même manque de psychologie désarmant.

M. Gillouin, lui, a compris que psychologiquement cet apaisement immédiat est une impossibilité absolue. Une passion nourrie et développée pendant si longtemps ne peut s'apaiser en un clin d'œil.

Mais il y a plus et il importe de le faire comprendre.

Le moment psychologique actuel du flammingantisme peut se résumer en deux mots :

Les Flamands ont réalisé une grande partie de leur programme, et ceux qui ne veulent pas le reconnaître sont déraisonnables; mais ils sont encore très loin de leur idéal et ils seraient fous de se déclarer satisfaits.

Il y a en effet deux domaines qu'il ne faut pas confondre : les lois et la vie.

Même si au point de vue législatif toutes les réformes désirables étaient réalisées, — ce qui n'est pas le cas — il resterait à voir si la vie publique serait transformée en conséquence.

Or tant que cela ne sera pas, les Flamands n'auront pas atteint leur idéal. Comment dès lors exiger qu'ils rayonnent de satisfaction?

Expliquons-nous.

L'Université de Gand est totalement flamandisée, c'est-à-dire qu'à partir d'octobre, les cours de première année seront donnés exclusivement en flamand.

La satisfaction formelle est donc obtenue. Mais l'Université de Gand donnera-t-elle également une satisfaction réelle? En d'autres termes, cette université deviendra-t-elle réellement un foyer rayonnant de culture flamande et de culture universelle pour le pays flamand?

Quel sera son esprit? Quel changement subira-t-elle? Nous le saurons au plus tôt dans dix ans. C'est pourquoi, si on doit reconnaître que le grief a disparu, on ne peut pas encore dire que le rêve soit réalisé.

En d'autres matières, les griefs sont loin d'avoir disparu.

En matière administrative par exemple, le chemin à parcourir est encore énorme.

En matière judiciaire, la discussion s'ouvrira bientôt sur la flamandisation de nos juridictions civiles et commerciales. Mais qu'on ne croie donc pas qu'en matière pénale la situation soit de nature à « satisfaire ». Certes les choses se passent en flamand, mais ceci signifie que les justiciables peuvent s'expliquer dans le meilleur patois qu'ils connaissent et que les juges leur répondent dans le langage le moins policé qu'ils trouvent! La justice est rendue en flamand mais aussi sans col ni manchettes...

Or nous ne serons « satisfaits » que lorsqu'elle sera rendue en flamand et en dentelles...

Qu'on ne dise pas que l'atmosphère des tribunaux de police ou des cours d'assises est sensiblement la même en Wallonie et en Flandre. Le mouvement flamand répond que cette égalité dans la médiocrité ne l'intéresse pas. *Ce qu'il veut c'est sortir de la médiocrité.*

Si bien que l'on peut dire que la flamandisation n'est pas un but, mais un moyen.

Mais quel moyen!

Ceux qui n'ont pas compris la magnifique source d'énergie qu'est le mouvement flamand, n'ont rien compris.

Qu'importe au fond l'égalité et la justice! Ce que nous voulons c'est une culture supérieure, resplendissante, originale. Nous avons la honte de ne pas l'avoir et la certitude de pouvoir l'acquérir. Voilà les motifs profonds de l'exaspération flamingante.

Que sur ces sentiments soient greffées des passions surexcitées par la démagogie, cela ne change rien à leur nature.

* * *

Est-il besoin de dire, que ces considérations valent encore davantage en matière d'enseignement?

Notre enseignement primaire et moyen en Belgique n'est pas ce qu'il devrait être, ne donne pas les résultats qu'il pourrait donner. Bien d'autres pays nous surpassent sur ce terrain en organisation et en résultats.

En pays flamand, cet enseignement encore partiellement francisé a en outre le défaut de ne pas donner au peuple et à l'élite le raffinement culturel auquel nous aspirons. L'enseignement des jeunes filles surtout laisse beaucoup à désirer.

Il y a en cette matière encore énormément à changer; même des écoles populaires entièrement flamandes et des instituts d'enseignement moyen flamandisés doivent se frapper le *mea culpa*.

Ici surtout la flamandisation n'est pas un but mais un moyen pour obtenir de meilleurs résultats.

Il va de soi que des projets de loi conçus dans l'idée de donner une satisfaction aux minorités, déposés à un moment où la majorité est encore si loin de ses désirs, devaient provoquer de l'effervescence et de l'exaspération.

Le moindre recul en matière de législation linguistique est inacceptable. Les minoritaires commettent en ce moment une faute psychologique énorme en revendiquant la consécration théorique de droits dont ils jouissent à l'aise mais dont le symbole heurte le mouvement flamand.

Certes, le droit du père de famille doit être respecté. C'est un principe sacré qu'il serait criminel de renier.

Mais il était hautement inopportun d'agiter ce problème à un moment où ce sont encore pour ainsi dire uniquement les majoritaires qui ont des griefs à faire valoir.

* * *

Une erreur fondamentale, qu'en terminant nous voulons signaler chez M. Gillouin, est qu'il considère le mouvement flamand comme essentiellement populaire et basé en ordre principal sur « les masses flamandes ».

A propos de Borms il écrit que ce fut « sur l'auréole de sainteté que du fond de la prison où il souffrait pour la Flandre, il apparut désormais aux masses flamandes. Et, aux fêtes de Pâques de 1928, à Louvain, on eût le spectacle d'une foule immense pleurant et priant au pied du cachot où il était enfermé, et des mères de familles élevant leurs enfants à bout de bras jusqu'aux barreaux de la fenêtre pour les offrir à la bénédiction du « saint » et du « martyr ».

» Le mouvement s'étendit même jusqu'aux classes intellectuelles et donna lieu, parmi les étudiants de Louvain, à des manifestations antibelges contre lesquelles Mgr Ladeuze dut sévir rigoureusement » (p. 171).

La vérité est que ce mouvement commença parmi les classes intellectuelles et qu'à Louvain les étudiants étaient à peu près les seuls à se soucier de Borms.

Pour le reste, M. Gillouin a sans doute pris un dessin symbolique pour la photo d'un événement!...

A un autre endroit M. Gillouin parle du problème des élites et constate « que dans l'amour, assez touchant au premier abord, que les masses flamandes semblent porter à leurs élites, il entre, comme dans beaucoup d'amours humaines, une dose non négligeable de haine, qui se traduit déjà dans le terme ironique et méprisant de *fransquillons* dont elles les désignent ». (p. 149)

M. Gillouin semble n'avoir pas compris qu'un des aspects du mouvement flamand est qu'il réalise une lutte entre deux élites dont l'une est ascendante et créatrice et veut la rénovation et l'élévation de toute la vie publique par le puissant levier de la flamandisation et dont l'autre est descendante, conservatrice, satisfaite de la situation d'antan et attachée à ses nombreux privilèges de droit et surtout de fait.

L'élite flamingante est la véritable base du mouvement, mais les masses la comprennent et l'approuvent de plus en plus. Si bien que le mouvement flamand n'est plus seulement un mouvement d'intellectuels mais aussi un mouvement populaire. C'est d'ailleurs ce double caractère qui le rend irrésistible.

Quant à l'élite antiflamande, elle diminue de jour en jour en nombre et en puissance. Il y a de la haine en effet dans l'attitude des flamingants à son égard, mais cette haine n'est pas une haine sociale ni nationale. Ce n'est pas la haine des Irlandais opprimés contre les oppresseurs anglais, ni celle des Polonais contre les maîtres russes, ni celle des chrétiens contre les Juifs tout-puissants dans certaines contrées.

C'est une haine mitigée et qui ne demande qu'à se transformer en amour.

En effet, si les *fransquillons* sont hais, c'est parce qu'ils

sont considérés comme voulant faire obstacle à l'ascension culturelle du peuple flamand.

Si par leur attitude, ils démontraient qu'ils comprennent l'idéal flamand, et qu'ils veulent réellement contribuer à son triomphe, ils seraient acclamés.

Si par exemple la noblesse flamande voulait comprendre le rôle magnifique qu'elle pourrait jouer...

Ceux qui parlent d'apaisement, doivent comprendre que celui-ci ne se fera pas tant qu'il n'y aura pas de salons flamands... même à Bruxelles.

Sans doute, ce n'est pas aux lois qu'il faut demander cela... Ce sera peut-être le résultat obtenu petit à petit par des livres bien inspirés, tels que celui de M. Gillouin...

EDMOND RUBBENS.
Membre de la Chambre
des Représentants.

L'état religieux d'un diocèse français sous la Terreur

Le Diocèse de Blois (1)

M. l'abbé Gallerand, diplômé des Hautes-Etudes, et professeur au Grand séminaire de Blois, a soutenu devant l'Université de Paris, une thèse de premier ordre sur *les Cultes sous la Terreur en Loir-et-Cher (1792-1795)*. L'extrême abondance des documents manuscrits ou imprimés qu'il a découverts ou étudiés, fait de son ouvrage une des plus solides contributions qui soient à l'histoire religieuse de la Révolution française.

Par une innovation qui donne un grand prix à son travail, il a fait porter son enquête, suivant ses propres expressions, sur « ces trois organismes religieux : catholicisme non conformiste, église constitutionnelle, cultes révolutionnaires, qui, en proportions d'ailleurs fort différentes, partagent les esprits sous la Terreur ».

* * *

M. l'abbé Gallerand nous permettra, tout de suite, une critique. « Le catholicisme non conformiste n'est que le pur catholicisme traditionnel » écrit-il. Pourquoi alors ne pas lui avoir simplement gardé son nom, sans cette épithète « non conformiste », qui signifie seulement qu'il n'est pas conforme à la loi civile? Nous ne croyons pas que le mot ait été souvent employé. Il ne nous paraît pas heureux. *Catholicisme* aurait suffi; personne n'aurait pu confondre la véritable église et l'église constitutionnelle. Le mot « non conformiste » semble porter avec lui un certain air de désapprobation, qui est, nous le savons bien, très loin de la pensée de l'auteur, et qui laisserait entendre que l'église d'alors n'a pas respecté les pouvoirs établis, — comme s'il pouvait y avoir un établissement des pouvoirs publics dans un désordre qui vient d'eux et dont le principal objet consiste à dresser contre Dieu toutes les forces de l'Etat.

Le mot *réfractaire* appliqué au clergé suffisait à caractériser sa situation légale; il était non seulement admis, mais glorieux; et, si l'on examine les choses du côté proprement religieux, le mot *traditionnel* ne comportait guère de synonyme, si même il n'était lui-même un pléonasme, le catholicisme n'étant rien hors de la

(1) *Les Cultes sous la Terreur en Loir-et-Cher (1792-1795)*, par l'abbé J. GALLERAND, docteur de l'Université de Paris, diplômé de l'Ecole des Hautes-Etudes. Grande imprimerie de Blois, 1929.

tradition de Notre Seigneur Jésus-Christ vivant dans son église, et nul adjectif ne pouvant ajouter à un substantif plein de toute la réalité qu'il exprime.

M. Gallerand nous pardonnera d'avoir commencé par cette réserve; elle laisse le champ plus libre à des éloges qu'on ne pourra pas accuser de complaisance.

* * *

L'ouvrage est divisé en trois grandes parties : le Culte réfractaire, le Culte constitutionnel, le Culte révolutionnaire.

L'auteur ne prend pas les événements *ab ovo*, depuis la Constitution civile du clergé, mais seulement depuis la loi du 26 août 1792, qui ouvrit l'ère de la Terreur. Après une statistique très complète du clergé fidèle suivant les catégories : réfractaires, insermentés, déportés et reclus, établies par cette loi même, M. l'abbé Gallerand étudie en détail les déportés, puis ceux qui se cachent et maintiennent par leur héroïsme l'exercice clandestin du culte, malgré les rigueurs épouvantables de la persécution. Il étudie, ensuite, les reclus, incarcérés à la prison des Carmélites, ou à la prison des Capucins, transférés en l'an II à Orléans, puis à Pontlevoy, ramenés enfin aux Capucins de Blois après l'échec des Vendéens, dont les Terroristes avaient redouté l'approche. L'auteur constate, avec joie, qu'à Blois même, les Reclus bénéficièrent d'une demi-tolérance, qui leur permit même d'exercer leur ministère plus aisément que les prêtres cachés.

A la tête des prêtres réfractaires, il dessine d'une plume fine et ferme le portrait de l'évêque de Blois, Mgr de Thémimes. « Prêlat de simplicité austère, charitable et bienfaisant, ouvert aux idées sociales, soucieux de réforme et d'épuration », il était prêt à seconder les réformes légitimes qui étaient alors nécessaires, mais il se dressa contre la Révolution qui bouleversait, d'après lui, dès les élections comme elles étaient comprises, et d'une façon éclatante ensuite par la Constitution civile du clergé, la Constitution divine de l'église. Sa consigne fut toujours de réprouver rigoureusement tout accommodement avec l'évêque constitutionnel qu'il appelait « le loup épiscopal » et, tout « système de mélanges et de moyens termes », avec les prêtres intrus. Pourquoi faut-il qu'après le Concordat, il ait été le chef le plus obstiné de la « petite église » ? L'approche de la mort pourra seule vaincre son obstination, le 2 novembre 1829. Il avait quatre-vingt-sept ans.

Les prêtres réfractaires, fidèles à Mgr de Thémimes, recevaient ses directions par ceux d'entre eux qu'il avait nommés ses vicaires généraux, et qui formaient une hiérarchie clandestine.

Quand il s'agit d'envisager la perspective de l'exil — c'était là une très rude épreuve — il y eut trois attitudes possibles : tenter près de l'administration une démarche pour essayer de se soustraire à la déportation; — ne tenir aucun compte de la loi qui prononçait le bannissement, et se cacher sur le sol de la République; — enfin se résigner aux dures nécessités, prendre un passeport et quitter la France. La première attitude était une capitulation : quatre seulement l'adoptèrent; le bloc, dans son ensemble, demeura intact. Restait à choisir entre l'exil à l'étranger ou la claustration volontaire avec ses terribles éventualités; partir était un acte de courage : ne pas partir était un acte d'héroïsme. Un tout petit nombre se sentirent capables de cet héroïsme. Cet abandon en masse du champ d'apostolat n'allait-il pas être fatal à l'église non conformiste? Une vingtaine de combattants, n'était-ce pas dérisoire pour sauver la cause en péril?

Craintes vaines. Cette petite troupe est composée d'âmes jeunes, ardentes, infatigables, décidées à tout. Pas d'encombrement; pas de poids mort; rien que des énergies à plein rendement. Les chefs

peuvent attendre de ces soldats tous les dévouements et toutes les audaces; ils les ont bien en main; sans supprimer les initiatives, ils dirigent, envoient ou apportent eux-mêmes leurs décisions parfois méticuleuses; il le faut, pour assurer l'unité d'action et maintenir inviolée la discipline. Et en raison de cette cohésion profonde, en raison de ses merveilleuses ressources d'adaptation, l'église non conformiste de Blois, en apparence réduite à rien, vit intensément et traverse la grande crise, non seulement sans sombrer, mais encore sans rien perdre de sa dignité...

Parmi ces prêtres héroïques, nous aimons à saluer avec une vénération particulière M. l'abbé Charles Balley. Né à Lyon, le 30 septembre 1751 et devenu génovésain, il exerçait son ministère dans le diocèse de Blois, comme curé de Choue, et le doyen rural de Mondoubleau van'e « sa grande douceur et sa piété d'ange ». Sous la Terreur, il revint dans son pays natal où la Providence lui réservait un grand rôle. Il y fut au péril constant de sa vie un des missionnaires les plus zélés de Mgr de Marbeuf, sous l'autorité du vicaire général Linsolas, dans la région de Dardilly toute voisine de Lyon. Il y connut le petit Jean-Marie Baptiste Vianney dont il discerna et dirigea la vocation sacerdotale. Après le Concordat, il resta sur place. Nommé curé d'Ecully, il y devint le maître, le formateur et le modèle du futur curé d'Ars qui ne reçut les ordres que grâce à lui; il se le fit donner comme vicaire. « Personne, disait de lui Jean-Marie Vianney, ne m'a mieux fait voir à quel point l'âme peut se dégager des sens, et l'homme se rapprocher de l'ange.

* * *

L'histoire des relations entre l'Etat révolutionnaire et l'église constitutionnelle est celle d'un asservissement progressif où l'Etat intervient chaque jour plus audacieusement dans les affaires religieuses avant d'en arriver à l'abolition radicale du culte schismatique. L'analyse des faits et la physiologie des hommes sont traitées dans cette partie de l'ouvrage avec un bonheur particulier qui fait le plus grand honneur à l'historien. Il pousse l'impartialité jusqu'au raffinement, et la sentence de condamnation qu'il porte n'en a que plus de prix.

Comme il a donné le portrait de Mgr de Thémimes, M. l'abbé Gallerand trace celui de Grégoire, évêque constitutionnel du Loir et Cher :

... Ni la dignité de vie, ni la loyauté, ni le zèle, ni le courage, ni le prestige ne lui faisaient défaut. Dès les premiers jours de son intronisation à Blois, il s'était gagné les sympathies, l'admiration de son clergé et de son peuple; et, à ce point de vue, il avait sur Thémimes un sérieux avantage. Autre avantage : pendant que l'évêque non conformiste menait au loin, en Espagne, une existence calme à l'abri des dangers, l'évêque constitutionnel, en plein champ de bataille, affrontait crânement la mort, donnait un noble exemple de fidélité à sa foi et à son honneur sacerdotal...

S'il fallait les prendre à la lettre, ces mots seraient excessifs. Ni la foi, ni l'honneur sacerdotal d'un évêque schismatique ne pouvaient être intacts; quelle que soit l'énergie avec laquelle il avait refusé l'apostasie que la République lui demandait. Parmi les prêtres qui le suivaient, il s'en trouve quelques-uns « excellents pasteurs, attentifs à leurs devoirs, vraiment pieux et vraiment zélés ». L'église constitutionnelle avait donc en elle des éléments robustes et sains, écrit M. l'abbé Gallerand, mais ce qui lui manqua ce furent d'abord, des principes solides, puis, une organisation sous de vrais chefs, en bref, la vérité et la hiérarchie.

Les prêtres constitutionnels étaient

... élus du peuple et salariés de l'Etat; pour leur octroyer leur traitement, on leur demandait un certificat de civisme, non pas un

brevet de communion avec la hiérarchie. De quel poids auraient donc pesé sur leurs décisions, les mandements épiscopaux, en ventôse et en germinal? Puisque l'on posait en thèse le droit d'intervention du pouvoir civil en matière religieuse, il leur était loisible de traiter d'arbitraires les limitations de l'évêque et de regarder comme légitime l'extension de la thèse à toutes ses conséquences logiques... Décidément, cette église mourait d'être ce qu'essentiellement elle était; le principe, auquel elle devait le jour, la « constitution civile du clergé » était un principe de dissolution.

Or, pour tenir en pleine rafale, un organisme a besoin au contraire d'un principe robuste d'intime cohésion. L'église constitutionnelle de Loir-et-Cher n'était donc pas faite pour une période de tempête — et l'événement le montrait bien.

Le grand ouragan passera. Instruite et épurée par l'épreuve, dégagée des ingérences du pouvoir civil, l'église de Loir-et-Cher se réorganisera et se donnera sincèrement à l'œuvre de rénovation religieuse : même alors, cependant, on discernera en elle comme un ferment de désagrégation qui compromettra jusqu'au bout sa vitalité...

Il ne pouvait pas en être autrement puisque cette fausse église ne reposait point sur le roc de Pierre.

* * *

L'étude sur les cultes révolutionnaires n'est pas moins fouillée. Elle est plus neuve encore. Un premier chapitre en expose la genèse : les symptômes culturels dans les fêtes civiques de 1790 et de 1793; les indices de fanatisme mystique dans la psychologie des constituants et des conventionnels. Plus d'un siècle n'a pas suffi à l'extirper encore. Au lendemain du jour où la Chambre française de 1930 a voté le principe de l'école unique, on ne lira pas sans y entendre le son de certains discours d'hier la page où M. l'abbé Gallerand explique qu'un des grands soucis de ce fanatisme est de soustraire l'enfant à la famille par mesure de prophylaxie civique.

... Comme gardiens de l'orthodoxie encore, les Terroristes tiennent pour un devoir sacré de soustraire même de force, l'enfant aux influences « dangereuses » des ennemis de la liberté, ceux-ci fussent-ils ses propres parents. Quand, au mois d'octobre 1793, le comité central eut « épuré » l'administration du collège de Pontlevoy, et mis à sa tête ces vrais sans-culottes qu'étaient Chappotin, Taschereau et Ponchard, il leur transmit les instructions que voici.

Beaucoup de parents d'élèves étaient des « hommes très inciviques », quelques-uns même incarcérés ou sur le point de l'être, ils encourageaient de ce chef « l'interdit politique »; ils perdaient sur leurs enfants des droits dont ils n'useraient « que pour faire d'eux des rebelles et pour corrompre une partie de cette précieuse génération qui doit donner les plus intrépides républicains ». En conséquence, si des parents, indisposés par le changement de direction du collège, venaient à redemander leurs enfants, le conseil d'administration était autorisé à rejeter la demande, à moins qu'elle ne fut accompagnée d'un certificat de civisme en forme; et si ces mêmes parents refusaient, dans ce cas, le paiement de la pension, on les obligerait par contrainte.

« Abus d'autorité révoltante », dira le réquisitoire du 29 Messidor an III. Peut-être; mais logique aboutissement d'une politique inspirée par le fanatisme de la Liberté. Travailler au triomphe de la « nouvelle Divinité », ce n'est pas en effet seulement briser les résistances et châtier les hostilités; c'est encore gagner à sa cause les esprits par un apostolat sans trêve, faire œuvre de prophylaxie sévère, surtout vis-à-vis de l'âme malléable des enfants, espérance de l'avenir... »

Le deuxième chapitre décrit le cérémonial des cultes officiels

à partir de l'an II. La Révolution pénètre dans les églises, non plus en alliée d'un schisme, mais en victorieuse du christianisme, du moins elle le croit; elle substitue les emblèmes révolutionnaires aux emblèmes chrétiens; elle consacre un jour, le « Décadi », au repos, et désormais interdit le dimanche. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de la liturgie ni des missions de propagande, ni décrire les fêtes dont les deux principales furent la fête de la « Raison », et celle de l'« Etre suprême ». En même temps, tous les noms des communes et des rues étaient laïcisés, et de même tous les noms patronymiques et tous les prénoms. L'effort de déchristianisation était, on le voit, total, et cependant, il aboutit sur toute la ligne à un échec, tant l'âme populaire avait été pénétrée de foi romaine par des siècles où la royauté de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis gardait officiellement à la France, comme sa plus pure gloire et son privilège incontesté, le nom, le rang, les grands devoirs de fille aînée de l'Église.

Dès le début de l'an III, on assiste à la résurrection spontanée du culte chrétien. La loi du 3 Ventôse an III (21 février 1795), qui rend aux catholiques un peu de liberté consacre simplement un fait accompli. Et aussitôt on recommença partout à chômer et à célébrer les fêtes, dans les villes comme dans les campagnes. On rappela les prêtres, on ouvrit des oratoires; on se remit à chanter de tout cœur ces offices tant regrettés. M. Aulard, lui-même est obligé de le reconnaître : « Ceux qui avaient cru à la possibilité de déchristianiser la France furent rudement détrompés. » (1)

L'école laïque, aujourd'hui ne fait-elle pas plus triste et plus profonde besogne? Hélas! nous voyons toutes les ruines qu'elle accumule, et nous constatons que cinquante années de laïcisme scolaire ont plus atteint la foi et l'église dans la France républicaine par une persécution savante, lente et sournoise que la Terreur. C'est le massacre des innocents.

* * *

Mais nous ne terminerons pas cet article par une note pessimiste. L'Église tient de son Fondateur le secret de ressusciter. Nous venons de voir avec quel héroïsme elle sut rester fidèle malgré la persécution la plus sanglante et la plus acharnée. Au terme de son ouvrage si précieux, M. l'abbé Gallerand nous montre, avec une rigueur scientifique dont chaque page de son livre offre les preuves, sur les ruines des cultes révolutionnaires, et dans l'insuffisance du culte schismatique, le triomphe du Dogme et du Culte catholiques.

Dans cette lutte ardente de huit années, ils avaient vaincu, par la force civile qui est en eux et à laquelle correspondait l'incorruptible énergie des Français fidèles, un adversaire qui pouvait compter sur toutes les ressources, toutes les séductions et toutes les rigueurs de la puissance publique la plus violemment tyrannique qu'ait connue notre pays.

Une loi de l'histoire était vérifiée une fois de plus. Nous ne saurions assez remercier M. l'abbé Gallerand de nous en avoir donné une démonstration nouvelle par un exemple où nous voyons briller au milieu de beaucoup de crimes et de lâchetés, les plus hauts modèles de sainteté, s'il est vrai que la sainteté est l'héroïsme de la vertu répondant aux sublimes inspirations de la grâce.

ANTOINE LESTRA.

Secrétaire général de la Société générale d'Éducation et d'Enseignement de France.

(1) AULARD : *Études et Leçons*. Tome II, p. 124.

La politique espagnole⁽¹⁾

Chez le chef du parti conservateur

M. le comte de Bugallal, ancien président du Conseil, est le successeur de M. Sanchez Guerra à la direction du parti libéral-conservateur. En nous accueillant pour nous exposer le programme de son groupe, sa première pensée est de s'excuser un peu d'en être le chef. Tempérament en apparence parfaitement calme et pondéré, M. de Bugallal exalte d'un ton vraiment filial les grands hommes qui le précéderent à la tête de la droite. Pour Canovas, pour Silvela, pour Maura, pour Dato, pour Sanchez Guerra lui-même, il a des paroles d'admiration attendrie. Modestement, il ne se croit guère de taille à continuer cette glorieuse lignée, et il lui semble que le seul fait d'être le plus ancien des ex-ministres conservateurs n'est pas un titre suffisant pour une investiture comme celle qu'il vient de recevoir.

Si méfiant qu'il paraisse de sa propre personne, M. de Bugallal garde pleine foi dans son parti.

— Nous n'avons encore pu procéder jusqu'ici à sa réorganisation systématique, dit-il, mais ce n'est pas nécessaire. Le parti libéral-conservateur présente une cohésion et une force insoupçonnées. Je le crois même plus fort que jamais, non seulement par le nombre, mais par la qualité de ses adhérents. Ce qu'il a perdu à la tête, il le retrouve largement dans la masse enthousiaste de ceux qui sont accourus à lui. C'est probablement à l'heure actuelle le parti le mieux organisé et le plus puissant d'Espagne.

Aussi le comte de Bugallal ne croit-il pas à la nécessité de créer de nouveaux partis. C'est une puérité, affirme-t-il. Pratiquement, les partis évoluent suivant les exigences de la vie. Lorsqu'une génération se fait vieille et peu à peu disparaît, elle est remplacée par des jeunes qui apportent des aspirations nouvelles. Qui doutera qu'il soit nécessaire aux partis d'affronter les problèmes nouveaux, au fur et à mesure qu'ils se posent? D'ailleurs, quels sont les problèmes vraiment nouveaux? On parle de la nouveauté des problèmes sociaux, et cependant Canovas s'en occupait il y a plus de trente ans dans les athénées et les académies. Il en va de même des questions économiques : elles eurent un temps d'acuité au lendemain du désastre colonial, puis elles passèrent à l'arrière-plan, avant de redevenir urgentes comme elles le sont à présent et de passer des centres cultivés aux conversations de la rue. Les partis politiques, qu'ils soient anciens ou nouveaux, n'ont autre chose à faire que de les mettre à leur programme. Cela n'empêche, d'ailleurs, qu'ils gardent leurs principes. Le nôtre a pour postulats la Religion, la Monarchie, la Propriété, la Famille.

— Et le problème constitutionnel?

— Nous restons attachés à la Constitution de 1876. D'abord, nous tenons qu'elle n'a pas cessé d'être en vigueur; mais nous la considérons au surplus comme le régime qui convient à l'Espagne. Les libéraux espagnols ont soutenu autrefois que la Constitution de 1812, la leur, subsistait à travers les dérogations royales de 1814 et de 1823. A bien plus forte raison, le pacte de 1876, qui n'a jamais été formellement abrogé, garde-t-il sa pleine force juridique.

— D'ailleurs, continue M. de Bugallal, ce qui importe au pays, ce n'est pas de changer la lettre de la Constitution, mais de résoudre une bonne fois les grands problèmes qui concernent la vie matérielle. Le chef conservateur se rencontre parfaitement sur ce point avec son adversaire libéral, le comte de Romanones. L'agriculture, l'industrie, la politique monétaire, voilà ce qui presse.

Nous en profitons pour demander à M. de Bugallal ce qu'il pense, à ce sujet, des réalisations de la dictature. Le chef conservateur, comme tout le monde, semble-t-il, applaudit au principe de l'organisation corporative, mais il constate les grandes difficultés auxquelles ce régime se heurte en pratique. Il y a trop de comités paritaires et la lutte au sein de ces comités est souvent trop vive. L'Etat devrait y intervenir davantage pour opérer l'harmonie des intérêts. Quant aux travaux publics, la pensée en est excellente aussi. La dictature a conçu un beau plan d'ensemble, mais peut-être dépasse-t-il les possibilités économiques. Il y aurait lieu de reviser cela et de graduer les dépenses selon l'urgence des travaux qui s'imposent.

(1) Voir la *Revue* du 3 octobre 1930.

Nous posons à M. de Bugallal une dernière question au sujet du danger républicain. Notre interlocuteur ne croit pas à ce péril. Il ne faut pas, dit-il, se laisser prendre aux apparences : le vacarme que l'on fait n'est au fond que le débordement des colères accumulées par la dictature, c'est à celle-ci que l'on s'en prend. La république n'a de partisans que parmi les politiciens : la masse du peuple est monarchiste ou indifférente.

Vous savez, ajoute-t-il, que je me suis abstenu durant la dictature de fréquenter au Palais. Cela n'ébranlait nullement mes convictions monarchistes. Vous comprenez les motifs de notre éloignement momentané. Il ne me paraissait pas opportun de faire visite au Roi aussi longtemps que subsistait un Gouvernement comme celui de la dictature, qui ne se lassait pas d'attaquer et de vilipender les hommes politiques, sans leur reconnaître autre chose que des erreurs et des fautes. C'est donc un motif de délicatesse qui nous retenait d'entretenir ces relations avec le Roi, si respectueuses qu'elles fussent. Ce n'est pas que nous eussions été offensés par le Souverain, qui se trouve placé bien au-dessus de tout ce que pouvait dire le gouvernement de la dictature.

Chez M. le comte de Romanones

Nous nous rappelons une première visite chez le comte de Romanones. C'était en 1924, six mois après l'avènement de la dictature. Le général Primo de Rivera criait à tout venant que, désormais, c'en était fait des anciens partis, que les politiciens n'avaient plus qu'à changer de carrière et qu'une ère nouvelle allait commencer, où l'Etat ne servirait plus des ambitions particulières mais l'Espagne, seulement.

— Les anciens partis, répliquait le chef libéral, avec ce sourire entre finaud et sceptique qui lui est particulier, les anciens partis? Eh donc! ils reviendront, et plus tôt qu'on ne pense. Comment voulez-vous qu'un Etat moderne vive sans partis?

M. de Romanones n'en admettait pas moins que les partis traditionnels avaient commis de lourdes fautes, et qu'il fallait une rénovation. Il a publié là-dessus, depuis, ses souvenirs, qui, malgré leur allure de plaidoyer, ne dissimulent pas les torts du passé : *Las Responsabilidades del antiguo Regimen* et *Notas de una vida*. Maintes fois ministre, premier ministre à l'occasion, le comte de Romanones est mieux placé que quiconque pour parler de tout cela.

Ce qui nous frappe, cette fois, dans le langage du chef libéral, c'est le ton catégorique avec lequel il aborde les problèmes vitaux du pays.

— Quelle est, à votre sens, la principale question à résoudre? Est-elle d'ordre politique ou d'ordre économique?

— C'est évidemment l'économique. Lorsque la peseta est tombée si bas, lorsque l'agriculture et l'industrie réclament un effort énorme, est-ce donc le moment de désorganiser l'Etat et d'ajouter un désordre de plus à ceux dont nous pâtissons?

— Ces temps derniers, j'étais à la campagne. Et j'interrogeais les cultivateurs sur leurs soucis du moment. Je m'attendais à ce qu'ils vissent me parler de « constituants », mais non, c'est de « reconstituants » qu'ils se préoccupaient. Des reconstituants pour la peseta, pour les prix des produits, maintenant que le blé, l'huile et le vin se vendent si mal. Des autres questions, on ne disait rien, ou presque. Voilà donc les préoccupations que nous devons entretenir en premier lieu; voilà l'objet d'une politique vraiment efficace.

M. de Romanones est dur pour la dictature, envers laquelle il tient à rappeler qu'il n'eût jamais de défaillance. Le général l'a poursuivi, ses biens furent confisqués, des valeurs déposées par lui dans une grande banque ont été vendues d'office... Aussi est-il de ceux qui réclament la reddition des comptes.

— Des sanctions, oui, déclare-t-il avec énergie. Cependant, nous sommes monarchistes, et nos exigences s'arrêtent devant le Roi. Au Parlement, nous défendrons le Roi. Constitutionnellement, on ne peut rendre le Roi responsable.

Et le comte de Romanones de rappeler les précautions qu'il prit naguère pour avertir Alphonse XIII des dangers auxquels l'exposait la dictature. Lorsque parut le décret de dissolution des Cortès de 1923 sans qu'un nouveau Parlement fût convoqué, il se rendit au Palais, en compagnie de M. Melquéades Alvarez, pour avertir le souverain de la gravité de cet acte anticonstitutionnel. Nous le fîmes en termes très sévères, dit-il, parce que cette attitude nous offensa profondément.

M. de Romanones est donc de ceux dont la foi monarchiste ne vacille pas. Dès la chute de la dictature, il félicitait ouvertement le Roi d'avoir joué dans cet événement un rôle actif et d'avoir su congédier le général. Aujourd'hui, les rodomontades républicaines ne l'effrayent pas.

— Ces gens crient terriblement, ajoute-t-il avec un haussement d'épaules, mais ils sont peu nombreux. Ce sont toujours les mêmes... Un danger réel pour la monarchie ne pourrait provenir que du côté de l'armée. Toute la politique espagnole, comme vous le savez, dépend des dispositions de l'armée. Mais la situation, de ce côté-là non plus, n'est pas alarmante. Au surplus, des élections sincères donneraient quatre cents députés monarchistes contre une soixantaine de républicains.

M. de Romanones se voit d'ailleurs, pour la netteté de cette attitude, quotidiennement bombardé de quolibets par la presse avancée. Peu lui importe; il sourit, toujours narquois, et continue...

L'idéal du comte, c'est la monarchie parlementaire comme en Angleterre ou comme en Belgique — de préférence même comme en Belgique, ajoute-t-il. Le Roi doit demeurer au-dessus des partis et respecter les majorités...

— Et quels sont les groupements susceptibles de reprendre la charge du pouvoir?

— La dictature a laissé les partis en fort mauvais état, et c'est le grand reproche qu'il faut lui faire. Les partis ne sont pas détruits, non, mais la dispersion de leurs éléments est complète... Ce sont d'ailleurs les conservateurs qui en souffrent le plus. Ils ont perdu leur chef, Sanchez Guerra; Miguel Maura, le fils du grand Maura, s'est déclaré républicain; MM. Ossorio y Gallardo, Bugallal et les autres vont par toutes sortes de chemins divers... Ce n'est point que, du côté libéral, nous soyons beaucoup mieux lotis: outre les éléments dont je m'occupe, il y a le groupe du marquis d'Alhucemas, il y a M. Santiago Alba...

Quant au socialisme, il ne paraît pas à M. de Romanones une force redoutable. Ses bases sont à Madrid; la Catalogne elle-même, de tradition révolutionnaire, lui échappe...

— Et que pensez-vous de l'avenir immédiat? Qui gouvernera demain?

— L'horizon politique est confus, incohérent, dit M. de Romanones avec un geste las. Nous soutiendrons le gouvernement actuel, sans lui créer aucune difficulté, parce qu'il réalise une œuvre profitable à l'Espagne. Mais le gouvernement du général Berenguer est un gouvernement crépusculaire. Nous ignorons, et lui aussi, si c'est le crépuscule du matin ou celui du soir, s'il vient annoncer le jour ou la nuit... Quoi qu'il en soit, les élections sont urgentes. Il faudra s'employer avec ardeur à la campagne électorale. Cependant, les Cortès qui seront prochainement élues auront la vie brève, parce qu'elles seront illégales. Des élections municipales et provinciales devraient les précéder.

Il est d'ailleurs parfaitement inutile que le Roi convoque une Constituante. Des Cortès ordinaires peuvent faire œuvre identique et d'ailleurs, si les élections amènent une majorité républicaine, c'en sera fait de la monarchie sans autre procès.

Ainsi opine M. de Romanones.

GIOVANNI HOVOIS.

La Société Médicale Belge de Saint-Luc a l'honneur de vous inviter à la Retraite ouverte qu'elle organise pour les Messieurs appartenant aux Carrières Libérales et aux Professions Intellectuelles, les mercredi, jeudi et vendredi 15, 16 et 17 octobre, à 20 h. 1/2, rue Brialmont, 11, Porte de Schaerbeek, à Bruxelles.

Le samedi 18 octobre, à 7 h. 1/2, Messe de clôture, avec Allocution de M. l'abbé J. Leclercq.

Orateur: M. L'ABBE JACQUES LECLERCQ, docteur en droit et en philosophie, professeur à la faculté de philosophie et lettres de l'Institut Saint-Louis.

Sujet: Le Retour à Jésus.

Le Secrétaire général:
Dr GOEDSEELS
Rue Blanche, 14.

Le Président:
Dr WIBO
Avenue Louise, 306.

La Retraite est réservée aux Messieurs.

Quelques livres

En 1914, peu avant la guerre, M^{lle} Odette V... fut nommée professeur à Rochefort, où vivait précisément Pierre Loti.

Les grands écrivains, et même les autres, reçoivent une abondante correspondance. Il y a d'abord les lettres anonymes de ceux ou celles qui ont des griefs contre vous ou contre vos livres. Puis il y a les épîtres signées des tapseurs professionnels qui déclarent qu'ayant appris à connaître votre grand cœur par vos beaux écrits, ils se permettent de faire appel à votre bourse pour vous donner l'occasion d'accomplir une bonne action de plus, en leur faveur. Je passe les correspondants qui ont la bonté de vous fournir les indications nécessaires afin de vous permettre d'écrire de nouveaux, et si possible, meilleurs ouvrages. Et enfin, il y a les lecteurs dont les vœux se borneraient à recevoir un autographe de l'auteur admiré.

Outre l'autographe désiré, M^{lle} Odette reçut l'invitation d'aller voir le grand écrivain. Elle ne se le fit pas dire deux fois. Et cette première visite inaugura une longue et pure amitié qui dura jusqu'à la mort du poète et dont un livre plein de verve et de fraîcheur raconte les épisodes charmants et tristes (Odette V... : *Mon ami Pierre Loti*. Paris: Flammarion, 1930).

En ce temps-là, Odette V... admirait beaucoup Pierre Loti. Nous avons tous passé par là. Vers le temps que M^{lle} Odette, saisie d'un trouble religieux, franchissait le seuil du grand homme, un jeune collégien de ma connaissance n'en avait que pour cet auteur. Il béait d'une admiration extatique quand son professeur, en classe, lisait des extraits de *Vers Ispahan* et, à la salle d'études, sous sa visière en carton percée d'un petit judas pour voir le surveillant, il mouillait de ses grosses larmes les pages de *Pêcheurs d'Islande*. Dans ces moments d'émotion, le trou de la visière ne servant plus, arrivait le surveillant qui s'emparait du livre défendu et envoyait en pénitence le délinquant. Toutes les catastrophes se trouvaient alors réunies: la version grecque n'était pas faite, j'ignorais ce qu'allait devenir le marin malade sur son bateau et, devant mes condisciples, j'avais l'air d'avoir pleuré pour la punition imposée.

Je suis bien revenu, pour ma part, de ces sentiments éperdus. Avec son style simple, nonchalant, invertébré et poétique, Pierre Loti ne me toucherait plus, je crois, si l'idée pouvait me prendre de le relire. Ce n'est pas un homme raisonnable. Il est triste au delà de ce qu'on peut supporter, et pour des raisons qui semblent enfantines. Triste parce que les marins qui veulent naviguer doivent quitter leur maman et leur fiancée; triste parce que le monde change d'aspect et que des civilisations disparaissent qui avaient leur beauté; triste parce que son cœur ne peut tout posséder et ses bras tout éteindre; triste, surtout, et inconsolable parce qu'il n'est pas immortel et devra mourir, comme les camarades. Et jamais un redressement viril; jamais une de ces réflexions sensées et courageuses que tout homme, tenté de s'apitoyer sur ses bobos, doit s'adresser à lui-même. Comment ne s'est-il pas dit: « Je suis bien portant, je n'ai mal nulle part, je ne meurs pas de faim, j'ai ma bonne part des biens de ce monde. Et j'irais me plaindre et publier mes jérémiades à cent mille exemplaires parce qu'il faudra bientôt laisser la place à d'autres, alors qu'il y a, ici-bas, tant de pauvres gens qui témoignent de la résignation et de la bonne humeur, parmi les épreuves, les maladies, les deuils et toute espèce de maux cruels? »

A moins, évidemment, qu'il ne fût un malade, et dans ce cas, il n'y aurait plus rien à dire ni à reprocher. Mais allez relire les livres d'un auteur au sujet de qui vous devez sans cesse vous

répéter, pour ne le point mépriser : « c'est sa maladie qui veut ça. Il n'en peut mais, s'il est tellement mélancolique et pleurnicheur ! »

— Mon grand ami, croyez-moi, essayez de prier, lui dit un jour M^{lle} Odette.

— Priez pour moi, ma chère petite, répondit-il.

Il aurait voulu qu'on priât à sa place et qu'on eût du courage pour lui ! Quelle femmelette, ce jouisseur !

Mais il est juste de noter d'autres aspects, moins fâcheux de la personnalité de Loti et les bons sentiments de M^{lle} Odette ne manquent point de s'y employer.

L'auteur de tant de pages débilitantes et sensuelles était un sincère, et il allait jusqu'à ce point de la loyauté de reconnaître ses torts. Il demandait à sa jeune amie :

— Avez-vous lu mes livres ?

— Oui, Monsieur.

— Je le regrette. Mes livres ne font pas de bien aux âmes. Ils sont extrêmement malsains. J'essaie, dans les derniers, de réparer ce que m'a fait écrire un mauvais vertige. C'est un fardeau pesant sur ma conscience. Je voudrais que les jeunes filles ne les lisent pas, ils détraquent.

La logique eût voulu qu'il reconnût que l'âme d'où étaient sortis ces écrits malsains méritait assurément d'être réformée, et qu'il était temps, pour lui, à soixante-dix ans, de s'atteler à cette besogne. Peut-être en eût-il convenu, si on l'avait poussé. Mais il fuyait la discussion et se cadennassait dès que son amie faisait mine d'amorcer un débat. Il préférerait, le pauvre homme, demeurer avec ses contradictions intérieures, regarder saigner sa plaie, quitte à mettre ensuite ses souffrances en prose ou en musique, pour s'en délivrer un peu. C'était vraiment un invertébré.

Pourtant il était bon, jusqu'à devenir dupe, selon le conseil de l'Evangile. « Que votre main gauche, dit Jésus, ignore ce que fait votre main droite ». C'est la seule façon de pouvoir donner deux fois à la même personne qui vous sollicite pour la même nécessité. Ceux qui ont bonne mémoire ne donnent qu'une fois. Et lorsqu'on se met à enquêter, on ne donne rien, car il faut attendre que l'enquête soit terminée, et d'ici-là les pauvres ont le temps de mourir de faim.

D'Allemagne, une lettre arrivait où un inconnu, n'ayant pas de quoi enterrer sa mère, demandait de l'argent pour remplir ce devoir sacré : Loti envoyait la somme nécessaire. Peu après, un autre orphelin, de France celui-là, se trouvait dans le même cas : Loti s'exécrait encore. Puis, d'Italie et d'Espagne, des lettres semblables venaient exposer la même détresse : Loti s'apitoyait toujours. Il fallut lui démontrer que c'était le même gaillard qui, se baladant à travers l'Europe, faisait métier d'être orphelin pour payer les frais de sa promenade. Et encore n'était-il point convaincu et disait à son secrétaire :

— Prenez cela sous votre responsabilité. Je ne veux pas avoir un poids pareil sur la conscience !

Il y avait aussi une femme qui, tous les trois mois, lui annonçait la naissance d'un enfant. Sa pauvreté était extrême et elle manquait de ce qu'il fallait pour nourrir et vêtir son nouveau-né :

— Envoyez-lui vite de l'argent, disait Loti à son intendant.

— Mais, commandant, cela se représente tous les trimestres. Il s'agit évidemment d'une circulaire que cette escroc expédie à tous les bons cœurs du département. Elle ne s'est plus souvenue qu'elle vous l'avait déjà adressée...

— Une femme qui a un enfant tous les trois mois ! Il faut encourager cela. C'est un exemple dans un pays qui se dépeuple comme la France. La pauvre femme. Envoyez-lui tout de même ce qu'elle demande.

Une autre fois, Loti causait avec M. Mauberger, son secrétaire,

dans le couloir de la maison. On sonne. Le domestique va ouvrir et remet une pièce au mendiant. Quelques minutes passent. Nouveau coup de sonnette. Le larbin referme aussitôt la porte sur une figure illuminée que Loti n'a fait qu'entrevoir :

— Pourquoi n'ouvres-tu pas, Sylvestre ? demande Loti.

— Commandant, c'est le même bonhomme que tantôt. Il sent l'alcool. Il a juste eu le temps d'aller jusqu'au coin boire ce que je lui avais donné !

— Mais voyons, ouvre, on ne ferme pas la porte comme ça au nez des gens. S'il demande de l'argent, c'est qu'il en a besoin.

Et Loti s'avance lui-même :

— Vous avez encore besoin de quelque chose, mon pauvre ami ? Tenez.

Et cette fois le mendiant reçoit un billet.

On songe au conseil de l'Evangile qui supplie les riches de n'avoir pas de mémoire et aux belles récompenses promises par Jésus à ceux qui auront nourri cette heureuse infirmité.

Peut-être, avec son livre, M^{lle} Odette aura-t-elle rendu meilleur service à la mémoire de Loti que bien des critiques littéraires. Les panégyriques des critiques ne nous feront pas reprendre ses livres en main. Tandis que les mémoires publiés par M^{lle} Odette nous laisseront tout au moins, du célèbre écrivain devenu vieux et neurasthénique, un bon et touchant souvenir.

* * *

Je ne me porte pas garant que Pierre Gérard passera à la postérité, avec Ronsard, Racine, Baudelaire et Veilaine. Ce n'est d'ailleurs point son espoir ; et le vœu de son cœur évangélique ne va même pas jusqu'à briguer le titre de « Prince des poètes belges ». Il se borne à versifier gentiment et habilement sur la chasse, les bois, les saisons, les curés et les saints de Wallonie, semant parfois au long de ses poèmes des grains de malice, mais obligeant le plus souvent sa muse pédestre à ne lui souffler que des inspirations franciscaines. (*Vœux des chasseurs et du gibier et placets de quelques bonnes gens à saint Hubert*, poèmes de Pierre Gérard. Paris : chez Desclée-de Brouwer, 1930.)

Tout, chez lui, se traduit en prières. Je ne connais ni missel, ni bréviaire, ni paroissien romain qui contienne autant d'oraisons que le recueil de ce poète. Le psalmiste avait bien invité, d'une façon générale, le soleil, la lune, la neige et les troupeaux à louer le Seigneur. Pierre Gérard enchérit sur l'auteur des psaumes et prend soin de composer lui-même les prières que devraient réciter, s'ils avaient quelque dévotion, le lapin, le renard, les alouettes, la bécasse, le geai, le cerf, le loup, la neige et la forêt d'automne. Nous avons à présent une liturgie des animaux. Pierre Gérard a fabriqué, en vers français, le livre de messe des bêtes. Et c'est publié, s'il vous plaît, chez Desclée de Brouwer, imprimeur des évêchés.

Voulez-vous savoir comment prie le lapin ?

Qu'un notaire un peu gris vise en sa somnolence

Nos gas rebondissants, déjà loin du sentier !

Menez les pas heureux où leur destin s'élançe,

En temps de bourse instable, au poste du courtier !

Jeannot-lapin sait, en effet, qu'un notaire qui s'est empli d'un bon diner arrosé de bourgogne, digère au lieu de tirer juste, et qu'un agent de change en battue pense au cours des valeurs plutôt qu'à envoyer ses plombs à la bonne adresse.

Cruel comme il est, le renard souhaite que revienne la guerre. En ce temps-là, les chasseurs étaient branchés aux arbres par l'ennemi :

Quand les chasseurs étaient mangés par les corbeaux,
Nous pouvions sans priver de soutien nos familles,
Déterrer un chat noir sur le bord des charmillles
Ou d'un poulet dissous déguster les lambeaux.

Et l'égoïste espère qu'on reverra encore les Allemands :

Pour ramener la paix des renards sur la terre,
Examinez, bon saint, s'il ne conviendrait pas
Que mon ami Briand fût chef du ministère.

La neige récite des prières plus orthodoxes et moins sanguinaires :

Saint Hubert, fais-moi fondre, en dépit des poètes,
Dès qu'un matin d'hiver m'aura dit sa beauté,
Pour que je ne sois plus le grand linceul des bêtes,
Moi qui venais vêtir le sol par charité.

Et c'est bien le vœu dominant du cœur de Pierre Gérard, ce chasseur qui aime les braconniers, ce juge qui absout les coupables, ce notaire qui voudrait voir tous les cultivateurs immortels au risque de ne jamais toucher, pour soi, d'honoraires sur les héritages...

OMER ENGLEBERT.

Angleterre, Inde, Amérique

Les événements très gros de conséquences, pensons-nous, qui se déroulent aux Indes britanniques ont un côté qui préoccupe beaucoup, paraît-il, l'opinion anglaise. Et il semble que ce soit à bon droit.

Le public américain s'intéresse à ces événements et prête avidement l'oreille à ceux qui viennent lui en parler. Or, pour une raison ou pour une autre, ces orateurs ou conférenciers sont exclusivement ou presque exclusivement du côté des soi-disant opprimés contre l'opresseur supposé. On comprendra qu'à la longue cette particularité soit de nature à devenir quelque peu inquiétante, sans compter qu'elle est, cela va sans dire, fort agaçante.

Ces temps derniers, le *Times* a publié bien des lettres et plusieurs articles à ce sujet. Un M. Edward Thompson, dans une série d'articles, a tracé un tableau peu attrayant, du point de vue anglais, de la façon dont les péripéties du drame anglo-irien sont jugées outre-Atlantique. On lui a répondu. Il a répondu à ses critiques. Puis, c'est lord Meston (il occupait naguère dans le *Civil Service* de l'Inde britannique une situation des plus en vue) qui a pris la plume à son tour, pour décrire à ses lecteurs les impressions, dans le même ordre d'idées, rapportées par lui d'un voyage aux Etats-Unis.

Sa lettre est presque un cri d'alarme.

« Le mal, » dit-il, « est très répandu; il augmente; rien ne vient l'enrayer. »

« Les attaques auxquelles le sénateur Blaine s'est livré contre nous en plein Congrès ne doivent pas nous inquiéter », poursuit lord Meston, « puisque toute cause à laquelle il se rallie est regardée généralement comme discréditée *ipso facto*. Mais sa tirade est sympathique : elle nous montre à quoi le peuple américain est incessamment convié à croire. »

Que vient-on affirmer aux Américains quant à la domination des Anglais sur l'Inde ?

Ceci, nous apprend lord Meston : elle n'est basée que sur la trahison, la fraude, le faux, l'agression non-provoquée. L'œuvre britannique aux Indes ? Pillage et tyrannie, pas autre chose. Les Anglais ont, affirme-t-on, ruiné toutes les branches de l'industrie locale, en les grevant d'impôts « discriminatifs » (*discriminative taxation*) : dans le domaine agricole ils prélèvent des impôts atteignant 50 pour cent de la production brute. Ils sucent le sang

d'un peuple sans défense, et pour l'empêcher de se révolter, ils entretiennent une armée britannique qui absorbe exactement la moitié des recettes du pays, alors que la plus grande partie de l'autre moitié est dévorée par les salaires payés aux fonctionnaires de l'administration civile. Pour ce qui est des événements du jour, on les défigure de façon à les rendre méconnaissables. Des câblogrammes envoyés des Indes à la presse britannique on se débarrasse en les déclarant fabriqués de toutes pièces sous la pression de la censure gouvernementale.

Les méthodes calomniatrices, poursuit lord Meston, sont actives et ingénieuses. On se sert de phrases dépouillées de leur contexte (certaines de ces phrases sont dues à la plume de M. Ramsay Mac Donald, aujourd'hui Premier Ministre, et même à celle de M. Thompson!) pour démontrer que la façon dont se comportent les Anglais est attestée par des Anglais mêmes! On manipule les chiffres qu'on affirme être authentiques. Il y a plus : innombrables sont les tribunes qui retentissent de témoignages d'exilés arrivés des Indes et venant apporter leurs expériences personnelles. Souvent ces exilés, ces *professional Indians* (le mot est joli!) qui se font un gagne-pain en éveillant par leurs tragiques récits la compassion du public, transmettent à leurs auditeurs des messages censés émaner du Congrès national indien (Congrès dont on connaît l'irréductibilité vis-à-vis de l'Angleterre).

L'ignorance, quant à la situation aux Indes, est très grande, et il y a dans le public américain tendance à sympathiser avec tout tableau navrant d'apparence plausible. Pour ce qui est des éléments nettement anti-britanniques, ils se font de l'Inde une arme, comme autrefois ils avaient utilisé les griefs de l'Irlande.

A côté de ces influences-là, il y a encore le culte de Gandhi, culte des plus répandus. Et ici lord Meston nous brosse en deux mots ce petit tableau savoureux autant que suggestif : sa voisine de table produisant soudain une photographie du Mahatma qu'elle cachait dans sa robe et le maniant avec autant de vénération qu'une relique!

Pour ce qui est de la conviction qu'il n'existe aucune raison valable de nature à empêcher la Grande-Bretagne d'octroyer à l'Inde un *self-government* immédiat, cette conviction gagne rapidement du terrain.

« Ne pourrait-on rien faire », s'écrit l'auteur de cette saisissante lettre, « pour enrayer cette campagne de mensonges et de calomnies ? » Et il ajoute que la presse américaine n'est pas trop mal disposée, somme toute, mais qu'on ne lui fournit que des éléments « contra ». Chose bizarre : dans tout le pays salles de conférences et tribunes sont ouvertes à tous, mais les *professional Indians* sont seuls à les utiliser. Il est cependant indispensable de fournir à la presse un contre-poison. Si cela n'est pas fait sans perte de temps par des hommes et des femmes connaissant l'Inde de première main, « tout appui moral venant d'outre-Atlantique auquel nous pourrions nous attendre en vue d'une solution de la question de l'Inde va, pour une bonne part, disparaître ».

* * *

Cette dernière phrase de lord Meston est de nature à nous laisser quelque peu rêveur.

« Appui moral venant d'outre-Atlantique » pour aider la Grande-Bretagne à résoudre le problème de l'Inde? Mais quel besoin a-t-elle de cet appui? Et ce problème n'est-il pas pour l'empire britannique d'ordre purement intérieur?

Certes, à envisager les choses à un point de vue quelque peu transcendant, les Etats-Unis, l'opinion des Etats-Unis en particulier, ont pleinement le droit d'intervenir dans les affaires de l'immense péninsule en gestation. Nous avons peu de sympathie, en ce qui nous concerne, pour les cloisons étanches et pour les murailles de Chine, et nous estimons que, à proprement parler, en plein vingtième siècle, il est bien peu d'affaires « intérieures » d'un Etat auxquelles l'opinion d'autres Etats ne puisse en toute justice s'intéresser.

Mais si de ce plan plutôt transcendant nous descendons sur un terrain plus pratique et plus prosaïque, nous constatons qu'un facteur essentiel fait défaut en ce qui concerne le cas *sub judice* : la réciprocité. Les Américains ne paraissent nullement disposés à permettre aux étrangers de « se mêler » de leurs affaires et pourtant Dieu sait si les sujets d'intervention ne manquent pas. Et il convient d'ajouter que dans l'île de John Bull, on bave

à l'égard des problèmes « intérieurs » des Etats-Unis une réserve qui contraste singulièrement avec le sans-gêne yankee là où il s'agit de questions purement britanniques. Il n'y a pas que les Philippines et les mauvais traitements infligés dans certains Etats au *coloured people*. Il y a un ou deux ans, dans leur vertueux effort de préserver leur territoire de toute souillure alcoolique, les autorités américaines allaient, sous les espèces d'un garde-côte, jusqu'à mitrailler en pleine mer — et en pleine paix — l'*Im Alone*, un bateau canadien qui transportait une cargaison de *liquor* destinée à rafraîchir les gosiers yankees toujours altérés. Le geste était, on en conviendra, plutôt brutal. L'Angleterre n'a pas bronché, le Canada a avalé cet affront; il n'y a pas eu, croyons-nous, un seul meeting de protestation...

Dans sa lettre, lord Meston cite les griefs de l'Irlande utilisés naguère contre l'Angleterre par les éléments antibr Britanniques aux Etats-Unis. Certes, au moment où l'Angleterre de Lloyd George se résignait à faire la paix avec l'Irlande frémissante et à capituler sur presque toute la ligne devant ses ennemis avérés, le problème, lui aussi, était pour Albion d'ordre intérieur. Mais il y avait à cette quasi-capitulation, motivée très certainement *en partie* par le désir de donner satisfaction à l'opinion américaine, une raison assez compréhensible : les Américains d'origine irlandaise sont au nombre de plusieurs millions; ils faisaient preuve à l'égard de la Grande-Bretagne d'une hostilité acharnée et exerçaient sur beaucoup de leurs concitoyens une influence au plus haut point préjudiciable aux intérêts britanniques. Les désarmer dans la mesure du possible était donc pour John Bull une question capitale. La décision du cabinet Lloyd George, subséquemment ratifiée par le Parlement, de faire la paix avec les conspirateurs du *Sinn Fein* qu'il n'osait plus prendre à la gorge, quelque humiliante qu'elle eût été à proprement parler, était donc compréhensible.

Avec l'Inde, c'est bien autre chose. Les intérêts que les Etats-Unis y ont paraissent être tout à fait secondaires et le nombre des Indiens (ou Hindous) habitant les Etats-Unis est minime.

Ceux-ci n'en suivent pas moins attentivement ce qui se passe ou est censé se passer au sud des monts Himalaya, ne ménagent pas à l'Angleterre leurs critiques, et il se trouve à un certain moment cent et quelque clergymen yankees pour envoyer à M. Mac Donald un télégramme lui demandant de résoudre le problème de l'Inde sans recourir à la violence.

Simultanément avec ce télégramme, deux noirs étaient mis à mort par une foule délirante quelque part au Texas ou dans l'Arkansas. Cette fois, la mesure était comble, et il s'est trouvé des Anglais pour se permettre de faire dans la presse un rapprochement qui sautait aux yeux. Mais ces audaces ne paraissent guère fréquentes.

Et bientôt après, un grand journal anglais publiait un article où on pouvait lire que l'Angleterre ne demande pas mieux que de voir l'Amérique s'intéresser aux affaires de l'Inde et les suivre de près; elle ne désire qu'une chose : que les Américains aient sous les yeux les deux côtés de la question, le « pour » et le « contre ».

* * *

Le fait est que l'attitude de la Grande-Bretagne vis-à-vis de son redoutable et encombrant « cousin » d'outre-Atlantique est faite aux trois quarts de « vassalité morale ». Les Américains ont toute liberté de se comporter à l'égard d'Albion comme ils l'entendent; de grandes villes comme Chicago peuvent avoir des années durant à leur tête des maires d'une anglophobie notoire; au Congrès, libre aux orateurs de prononcer à l'adresse de l'Angleterre les diatribes les plus hostiles; libre à des particuliers d'adresser à l'ambassade de S. M. Britannique d'insolentes invites à ne plus faire venir de l'étranger des cargaisons d'alcool : John Bull — *quantum mutatus ab illo!* — avale tout sans sourciller.

Et on se sent véritablement humilié pour la vieille Europe en pensant qu'à un certain moment, pour complaire aux forcenés de la Prohibition, sir Esme Howard (élevé depuis à la pairie), ambassadeur à Washington, va jusqu'à faire annoncer publiquement que son ambassade renoncera désormais à profiter du privilège de l'extraterritorialité diplomatique en matière de boissons alcooliques! Rendons à sir Ronald Lindsay, successeur de cet ambassadeur véritablement quelque peu « extraordinaire », cette justice que, arrivé à Washington, il a rapporté une décision aussi saugrenue.

On l'a dit : dans sa politique extérieure, la Grande-Bretagne est

surtout guidée par le désir de ne rien faire qui pût être désagréable à l'Amérique! Et cette affirmation n'a pas été faite par le premier venu : on la trouve sous la plume de feu George Harvy, ancien ambassadeur à la Cour de Saint-James et journaliste américain très en vue. Admirez le tact de cette déclaration chez un ancien diplomate accrédité naguère dans le pays même dont il apprécie ainsi la politique!

À l'égard de l'Amérique, la Grande-Bretagne paraît avoir abdiqué les trois quarts de son indépendance, — pour ne pas dire de sa dignité. Trente et quelques Etats protestent contre les extravagances du nouveau tarif douanier. Albion n'ose pas. Elle conclut avec l'Amérique créancière un accord relatif à ses dettes de guerre avec une promptitude et, pourrait-on presque dire, une bonne humeur qui tranchent étrangement sur le mauvais vouloir — assez naturel — d'autres pays; et elle ne se hasarde même pas à faire entrer en ligne de compte, en concluant cet accord, les dettes répudiées autrefois par huit Etats américains, alors que cette répudiation scandaleuse s'est abattue de tout son poids sur des créanciers anglais.

Plus frappante encore peut-être que cette humilité officielle est l'attitude du public. Certes, nous ne ferons pas aux Anglais l'injure de croire que beaucoup d'entre eux ne rongent leur frein devant ce qu'on peut appeler sans trop d'exagération les incessantes provocations américaines. Mais de cette irritation si légitime bien peu perce au dehors, si ce n'est sous une forme des plus anodines.

Pour trouver un parallèle à cette « vassalité morale » presque sans exemple, croyons-nous, dans les relations entre Grandes Puissances, il nous faut remonter jusqu'aux débuts de l'Alliance franco-russe. Alors aussi la république française était à plat ventre devant l'empire des tsars. Mais cette attitude horizontale se justifiait jusqu'à un certain point : Alexandre III avait tendu la main à la France vaincue et isolée depuis 1871 et avait signé avec elle un traité d'alliance en bonne et due forme. L'Angleterre, elle, n'a pas connu depuis la fin du XVIII^e siècle de guerre malheureuse; si longtemps elle resta isolée (encore cet isolement était-il, on le sait, « splendide »), c'est qu'elle le voulut bien, et les Etats-Unis se gardent bien de conclure avec elle la moindre alliance.

Albion semble être, il est vrai, hypnotisée par le mirage d'un rapprochement étroit et intime anglo-américain, et pour y arriver elle est prête à tous les sacrifices d'amour-propre et à d'autres sacrifices plus substantiels encore. Mais si jamais ce mirage — qui a tout l'air d'un leurre — prenait corps, il ne resterait matérialisé qu'aussi longtemps que John Bull emboîterait en tout le pas à Oncle Sam, le suivant à la remorque. Lui arriverait-il par extraordinaire de regimber, les anciennes rancunes revivraient et le rêve qu'Albion avait cru étreindre se dissiperait en fumée.

Tranchons le mot : le rôle assumé par la Grande-Bretagne dans ses rapports avec les Etats-Unis est un indice de plus que l'empire britannique commence à périlcliter. Nous en demandons pardon à nos amis anglais.

Comte PEROVSKY.

Sur Loti

Sur Loti, Claude Farrère vient de publier quelques très attachants souvenirs, et d'autres de moindre intérêt et de moindre importance. Ceux qui ont traité à la fin de Loti, ou, plus exactement, à ses avant-derniers jours, et que l'on connaissait pour les avoir auparavant lus dans la *Revue des Deux Mondes*, sont tout ce qu'on peut imaginer de plus émouvant. Ils émanent de l'amitié la plus vive et de l'admiration la plus sincère.

Cette admiration même ne connaît guère de bornes. Claude Farrère va jusqu'à voir dans Loti « le plus génial des écrivains français du XIX^e siècle », ce qui ne laisse pas de surprendre quand on se rappelle les noms, évidemment plus éclatants encore, de Chateaubriand, de Victor Hugo et de Mistral.

Pareille erreur, suscitée par le plus logique et le plus légitime enthousiasme, ne doit ni scandaliser ni surprendre. Ceux d'entre les lecteurs de Loti qui ont appartenu à sa génération ne sont pas éloignés de penser comme Claude Farrère. Ils gardent le souvenir d'un merveilleux enchantement. Loti, aux environs de 1890, ensorcela son monde. Du reste, il était juste qu'on s'abandonnât à son prestige. Il consolait et il dédommageait des abus et des erreurs littéraires d'un temps déshérité. Quand parut *Aziyadé*, on eut l'impression d'un art, je ne dis pas seulement renouvelé, mais tout neuf. Il y avait eu de la naïserie fort agaçante dans l'exotisme, cependant remarquable, de Bernardin de Saint-Pierre. L'intermittente imposture de celui de Chateaubriand en fin de compte avait lassé. Celui des Parnassiens ne fut trop souvent qu'un beau décor de théâtre.

Celui de Loti, celui du moins, et surtout, de sa première manière, fut une révélation. Je ne sais, à la vérité, n'ayant jamais vu Constantinople, ni le Sénégal, ni Tahiti, s'il était vrai. D'aucuns ont dit oui; d'autres, non. En tout cas, il était sincère, et d'une sincérité toute saignante. La mélancolie qui s'en dégageait n'était pas, ou n'était pas encore, concertée et drapée, comme elle fut quelque peu par la suite, au temps de la deuxième manière de l'enchantement.

Loti est venu fort opportunément au moment des tout derniers excès de *l'écriture artiste*, au temps de ces Goncourt, si richement doués, mais de tempérament faussé par l'exécrable *habitude de se regarder sentir*, au lieu de sentir tout simplement comme le commun des hommes, droit devant eux. Je ne dis pas que cela n'ait pas fini par arriver aussi à Loti. C'est là un peu le destin de tous les émotifs. Mais longtemps il a senti en toute candeur, en toute simplicité, comme un primitif impressionnable et très intelligent. Il nous reposa aussi de presque tous les excès romantiques. Il n'y avait pas en lui cette pose qui rend à jamais insupportable, ce René dont se toquèrent trois générations de névrosés — ce René, entre nous, si cocassement « assis sur un volcan » — et pleurant sur les mortels.

Ce n'est pas, non plus, je me hâte de l'ajouter, qu'il n'y ait pas eu, à la longue, dans l'âme de Loti quelques-uns des travers, sinon des tics de l'âme romantique : sa misanthropie, par exemple, sa mélancolie de plus en plus incurable et son goût en même temps que son horreur de la pensée du néant fatal. Au fond, toute sa vie et sa gloire même ont été empoisonnées par la certitude de jour en jour accrue que tout est vain. Sans user d'aussi grands mots que Leconte de Lisle :

*L'Écclésiaste a dit : un chien vivant vaut mieux
Qu'un lion mort. Hormis certes manger et boire,
Tout n'est qu'ombre et fumée. Et le monde est très vieux.
Et le néant de vivre emplît la tombe noire.*

Il a brodé le même épouvantable thème de la totale désillusion. D'où ces mots de Claude Farrère en son livre :

*Toute sa vie aura été d'espérance, et de savoir aussi que jamais
il ne réalisera son espérance.*

*J'ai pensé cela. Et j'ai encore pensé, comme j'avais déjà pensé,
beaucoup, beaucoup de fois : « Cet homme-là a certainement été l'un
des plus malheureux hommes qui aient jamais vécu. »*

Assurément. Le comble de son infortune résida dans le fait que contre sa tristesse il n'eut jamais nul remède. Et voilà qui le distingue de ce Chateaubriand avec qui il a tout à la fois plus et moins de ressemblance qu'on n'a dit. Je suis sûr, bien qu'on en ait douté, que Chateaubriand s'est fort authentiquement ennuyé dans notre monde sublunaire. Je suis sûr qu'il a baillé sa vie, malgré les honneurs, la célébrité et le génie, — mais pas toute sa vie. Chrétien honoraire, je veux dire attaché aux dogmes, à la bienfaisance

et à la beauté du christianisme, il n'en a que peu suivi l'austère morale. Mais sur la pente du désespoir, il a été bel et bien arrêté, sinon par le rigoureux Décalogue, du moins par le consolant Credo. Aussi, sa dernière heure venue, a-t-il pu, mettant bas pour la première fois tout orgueil, descendre humblement et courageusement où nous descendons tous — le crucifix en mains et tout plein d'espairs, voire de certitudes, dans le cœur.

Loti n'a pas eu cette prodigieuse compensation. D'où son infinie détresse. On ne l'a pas assez dit. On n'a pas assez dit surtout qu'accablé par une hérédité et une tradition protestantes, avec une âme qui ne l'était aucunement, il ne pouvait guère arriver à résoudre l'épouvantable énigme de son destin. Nous savons pourtant d'après un témoignage posthume qu'un jour un court passage dans une Trappe lui avait paru un moyen d'arracher au Ciel un bout du lourd secret de la vie humaine et de ce qui la suit. Hélas! par la bouche de sa sœur, la vieille voix de cette Judith Renaudin, dont il devait faire l'héroïne huguenote de son unique pièce de théâtre, le calvinisme traditionnel des siens parla avec la plus pressante insistance. Loti n'entendit que trop cette voix.

Le protestantisme, *ce foyer sans mère*, comme a dit un de nos évêques, a été la prison de son cœur affamé et jamais assouvi. On peut dire qu'il y est mort étouffé. Entre le *prédicantereau* de la Bible librement interprétée et le tendre Loti il y avait un abîme. Ce fut un grand malheur pour le rêveur navré du *Livre de la pitié et de la mort* de n'avoir jamais pu en sortir et de n'avoir pu atteindre le bord fleuri où l'attendait l'hospitalière Eglise.

Alors, il s'est retranché tantôt dans la négation, tantôt dans le doute. Lui qui avait tant songé dans sa vie, il n'avait pas appris à méditer, ce qui est bien autre chose. Aussi, quand en quête de Dieu, il fit halte un jour dans le site, pour nous chargé de sens, de Gethsémani, ne sut-il pas s'y prendre. Il devait avoir lu Renan. Et l'exégèse de l'épais vieillard l'avait dû contaminer comme tant d'autres. Rationalisme et protestantisme, c'étaient deux larges plaies ouvertes dans son âme. Il n'en devait jamais guérir.

Je ne sais, à cet égard, rien de plus sombre que ces lignes de Claude Farrère sur ce funèbre sujet :

*Qui donc à Paris m'avait raconté, ces temps derniers, qu'il s'était
converti?... Non, hélas! Loti n'a point changé, point du tout; et tel
que je l'ai connu jadis, tel que je l'avais découvert avant de le connaître,
tel je l'ai toujours retrouvé... incroyant...*

Non, cependant, pas toujours. Parfois, s'étant interrogé sur le grave problème, il n'avait eu garde de répondre par la négative. Son *Jérusalem* le fait bien voir dans certaines lignes.

persuadé du néant final; et respectueux de toutes les religions...

Seigneur Dieu, on ne lui en demandait pas tant.

*Mais athée... et désespéré de l'être, désespéré à la limite de tous
les désespoirs.*

Hélas! Tout le tragique de sa fin vient de là. Ce n'est pas que durant ses derniers jours les constantes amitiés lui aient fait défaut. Il semble, au contraire, que bien des cœurs fidèles aient entouré et bercé sa longue agonie. Une seule assistance lui a manqué, plus belle encore, et plus utile que la constance des âmes turques sur son dernier sourire.

Quand on examine ces choses à la grande lumière, on s'épouvante, en de tels cas, de l'impuissance des âmes les plus dévouées. Leur charité ne va pas au delà des larmes, d'un fraternel baiser, et d'un remède diligemment administré.

Pauvre joie, lugubre, d'ailleurs, et d'une seconde! Les agonisants attendent de leurs âmes bien autre chose, même sans penser à la désirer.

Loti est mort de douleur, de cette douleur-là, d'abord : de l'ab-

sence de Dieu, et puis de beaucoup d'autres. Il est mort de la pensée de l'inéluctable, de l'irréparable, de la vanité même, peut-être, de tout ce qu'il avait aimé puisque tout ce qu'il avait aimé était mort ou, comme lui, condamné à mourir.

Il est mort aussi, parce que déçu des grands espoirs qu'il avait conçus avec les peuples qu'une Providence, maternelle, en dépit des châtements, avait récompensés d'une victoire que quelques idéologues priront plaisir, pourrait-on croire, à gâcher. Comme d'autres, il avait fait la guerre et demandait, et réclamait que les résultats en fussent suffisamment stabilisés pour que l'Europe entière désormais respirât.

Tout plein lui-même de cette déconvenue, Claude Fartière en a souligné le douloureux caractère :

Ce n'est pas sa vieillesse qui le tue... Ce grand cœur, qui avait cru lutter pour le droit contre la force, s'est écroulé tout à coup de voir la force, ni plus ni moins que jadis, primer le droit...

Oui, il faut qu'on sache cela... Il faut que les pharisiens, il faut que les sépulchres blanchis contemplent leur œuvre... Loti meurt d'avoir vu l'... trop de peuples entiers innocents, crucifiés.

Loti, enfin, est mort, de l'affreux sentiment de sa personnelle ruine physique. Sentiment normal, réflexe naturel, et dont le croyant ne doit pas faire pharisaïquement le procès. Vouloir durer, persévérer dans l'être est aussi bien l'obsession de celui qui croit que de celui qui doute ou nie. Tous les deux ont l'instinct de conservation. Seulement le croyant conserve en soi le plus précieux : son âme, pour plus tard, que dis-je ? pour toujours. L'autre voudrait conserver le provisoire, l'éphémère, le viager, encore un furtif moment. Il n'y met pas moins d'entêtement, le malheureux, que cette pauvre Dubarry demandant au bourreau encore une seconde de répit.

Loti, toute sa vie, eut une véritable coquetterie de vigueur et de sveltesse; une coquetterie qui, à la bien regarder, n'était rien d'autre qu'une pudeur; et qu'une horreur aussi; l'horreur du laid; l'horreur de la décrépitude, de la vieillesse et de la mort; l'horreur du néant final — et la pudeur de ne rien donner de soi, trop tôt à ce gouffre effroyable à quoi le sort nous destine...

En lisant ces lignes humainement raisonnables, je songe au chétif Pascal, au Pascal valétudinaire, au Pascal torturé par les maux de tête, par les troubles de la digestion ; — je songe, en outre, à sa prière pour le bon usage des maladies ; — et plus encore au formidable mot de sainte Hildegonde dont tant de gens bien portants et de teint fleuri ont bien tort de se gausser ou de se scandaliser : *Dieu n'habite pas les corps bien portants.*

Le recours des affligés est immense. Encore faut-il qu'ils le sachent. On en a vu d'enivrés au fort de leurs misères, parce qu'en souffrant ils savaient qu'ils copiaient à la lettre le plus grand des modèles et parce qu'ils savaient que leur douleur n'était pas inutile : qu'elle expiait, qu'elle méritait ou qu'elle rachetait.

Tout le christianisme, j'entends le vrai, le complet, roule là-dessus. C'est moyennant cette certitude que de pauvres bonnes femmes qui n'ont jamais lu une seule ligne d'un philosophe font, certes, sans s'en douter, une mort plus belle que Socrate.

Pauvre Loti!

D'admirables amis lui apportèrent la platonique joie d'un dernier titre de gloire humaine : la grand'croix de la Légion d'honneur. Tant de délicate tendresse, cet obstiné désir de consoler un pauvre cher grand homme muré dans son dernier mal, est une bien touchante chose.

Mais c'est peut-être la sainte mort d'un inconnu ou la prière de quelque nonne anonyme qui aura ouvert à Loti les horizons enchantés de la vie qui n'a pas de fin et d'où toute peine est bannie.

JOSÉ VINCENT.

Le projet de la personnification civile de l'Université catholique de Louvain en 1841-1842⁽¹⁾

Irrité des attaques du *Journal de Bruxelles* et jugeant qu'elles visaient non le prosélyte protes'ant, mais le diplomate, le baron d'Arnim porta plainte au gouvernement. Dans cette circonstance, il fit un nouvel impair. Puisqu'il jugeait injurieux pour sa qualité diplomatique les articles du journal catholique, c'est au ministre des Affaires étrangères qu'il aurait dû s'adresser. Il n'en fit rien. Il adressa à M. Nothomb un billet insistant sur une rétractation semi officielle des articles du *Journal de Bruxelles*. Dans ce billet il établissait, « avec une aigreur concentrée, une distinction entre les membres du cabinet et rendait le comte de Brier, qui au sein du ministère lui paraissait représenter particulièrement l'opinion catholique, responsable de ce qui s'était passé (2) ».

Cette démarche embarrassa quelque peu les ministres. Se prêter aux désirs de M. d'Arnim c'était se perdre aux yeux de l'opinion catholique dont ils avaient besoin pour la solution du problème de l'instruction primaire et pour des modifications à la loi communale. Refuser d'y donner satisfaction c'était faire tomber sur leurs têtes « la mauvaise humeur du représentant d'une grande puissance et l'effet de l'influence fâcheuse que ce diplomate pouvait exercer sur l'esprit du roi de Prusse (3) ».

Le cabinet de Bruxelles se borna à faire à M. d'Arnim quelques excuses verbales, « en abandonnant à ce diplomate le soin de se justifier, si bon lui semblait, des attaques dont il avait été en but de la part des journaux catholiques (4) ».

Ainsi partiellement éconduit à Bruxelles et peu satisfait, M. d'Arnim prit son recours près de son gouvernement.

De son côté, le gouvernement belge porta l'affaire à Berlin.

Dès la fin du mois de mars, il chargea le général Willmar, ministre de Belgique près le roi de Prusse, de signaler au baron de Werther, ministre des Affaires étrangères, les déplorables effets produits par les articles presque quotidiens et tendancieux de la *Gazette d'Etat*. Il montra ces articles provoquant la défiance des catholiques envers le ministère et amenant les ripostes du *Journal de Bruxelles* qui mettaient en cause le baron d'Arnim. Il se plaignit spécialement de la persistance mise par le journal prussien à rendre compte de l'affaire de l'Université de Louvain en attribuant constamment tous les torts au clergé catholique, de la fausseté de sa correspondance prêtant au ministre de l'Intérieur le projet de remplacer les jurys d'examen universitaire par un commissaire d'Etat, et de la manière dont le journal prenait la défense de deux ouvrages écrits par des professeurs de l'Université de Bruxelles et frappés d'une condamnation de l'Index (5). « Si au lieu de correspondances presque quotidiennes empreintes d'un certain esprit de parti, écrivait le ministre des Affaires étrangères, la *Gazette d'Etat* s'occupait plus rarement de nos affaires intérieures et avec impartialité, il est probable que le nom de M. d'Arnim cesserait d'être mêlé à ces tristes discussions. Il me semble qu'il est dans l'intérêt commun des relations entre les deux peuples qu'il en soit ainsi afin d'empêcher les attaques du *Journal de Bruxelles* qui pourraient à la longue avoir une réelle influence dans la société. On ne manquera pas de citer de plus en plus le nom de M. le baron d'Arnim et de s'efforcer de gêner la position honorable qu'il a prise en Belgique (6) ».

Il eût été vain de croire que le cabinet de Berlin pût se résoudre à blâmer soit la *Gazette de Prusse*, soit M. d'Arnim. Il avait conservé depuis 1830 trop de ressentiments contre nous pour se résoudre à nous donner quelque satisfaction en cette matière.

(1) Voir la *Revue catholique* des 5, 12, 19, 26 septembre, 3 octobre.

(2) Handel à Metternich, 14 avril 1842.

(3) Idem.

(4) Idem.

(5) « Ce dernier fait, disaient les instructions adressées au général Willmar, semble indiquer que cette correspondance est l'ouvrage de professeurs de l'Université de Bruxelles, ou de personnes qui sont en rapport avec eux. »

(6) *Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, Prusse, t. VI, n° 178.*

Lorsque le baron Willmar alla trouver M. de Werther, ministre des Affaires étrangères, prêt d'ailleurs à abandonner ses fonctions, celui-ci le renvoya à M. d'Arnim, conseiller de légation, chargé de la direction de la *Gazette d'Etat*.

M. d'Arnim, mécontent des attaques dirigées par le *Journal de Bruxelles* contre M. d'Arnim, refusa de reconnaître des torts au journal prussien, il fit valoir que cette gazette ne s'était livrée à aucune attaque directe contre le gouvernement belge, ce qui devait, à son avis, la mettre à l'abri de toute plainte de la part du cabinet de Bruxelles (1).

Cependant quelques jours après, une certaine satisfaction se trouvait donnée. La *Gazette d'Etat* reçut un avertissement provisoire lui enjoignant de ne plus insérer de correspondance de Bruxelles sans réserves et sans un sévère examen (2).

Mais cette décision ne devait pas avoir pour conséquence l'abandon par le gouvernement prussien de la cause de M. d'Arnim dont la plainte avait été soumise au Roi, son protecteur vraisemblablement dans les affaires de propagande protestante.

Au cours d'une conversation que M. de Bülow, devenu sur ces entrefaites ministre des Affaires étrangères, eut avec le ministre de Belgique à Berlin, celui-ci s'entendit exposer que le baron d'Arnim était complètement étranger à la correspondance de la *Gazette d'Etat*, de sorte que rien ne justifiait les attaques du *Journal de Bruxelles*. En outre, le ministre se refusa à admettre sans réserve l'impuissance du gouvernement belge à empêcher de semblables polémiques (3). Considérant l'affaire comme étant de réelle importance, il fit prévoir au baron Willmar une plainte officielle du gouvernement prussien (4). Il laissa aussi entrevoir que, dans les attaques dirigées contre le baron d'Arnim, on croyait à Berlin pouvoir discerner « la preuve d'un esprit, d'une tendance hostile à la Prusse qui régnerait en Belgique ou du moins chez une partie influente de la population en Belgique (5). »

Le ministre termina la conversation en manifestant le regret que lui inspirait l'incident sous le point de vue libéral, en ce qu'il faisait surgir un résultat fâcheux de la liberté de la presse au moment où le gouvernement de la Prusse venait de son propre mouvement de relâcher les lois qui la comprimaient dans ses États (6).

Le baron Willmar insérait dans son rapport du 13 avril une réflexion dont la justesse devait se vérifier à bref délai :

« Quoiqu'il en soit, j'ai vu dans les réserves de M. de Bülow et le regret un peu incrédule qu'il m'a exprimé de l'impuissance où le gouvernement se trouverait à l'égard du journal agresseur une intention, peut-être pas encore bien arrêtée, de réclamer une satisfaction quelconque en faveur de M. d'Arnim. Ce sera peut-être le cas de voir ce qu'il y aura de réel dans les griefs du *Journal de Bruxelles*. Car si l'on a raison de dire que l'attaque du journal telle qu'elle se présente dans l'article du 28 mars... n'est pas justifiée par le moindre prétexte, on ne serait pas moins poussé à soutenir que M. le ministre de Prusse aurait manqué à tous les devoirs, à toutes les convenances de sa position en s'immisçant dans une affaire d'ordre intérieur aussi délicate que les croyances religieuses surtout dans un pays où ces croyances sont un sujet de débats et de divisions de partis ».

L'annonce d'une plainte officielle du gouvernement prussien paraît avoir ému assez profondément le comte de Briey. Il considéra une telle plainte comme « une chose grave et difficile à soutenir en droit et en fait ». Elle lui paraissait impossible à justifier en droit parce que, à son avis, on ne pouvait imputer au gouvernement belge les griefs articulés contre un journal sur lequel le Cabinet ne possédait ni action directe ni action indirecte et qui usait de la liberté reconnue à la presse par les lois du pays. Elle ne lui semblait pas plus justifiable en fait. « Le ministre des affaires étrangères de Belgique, disait-il, s'est empressé d'user de tous les moyens d'influence personnelle pour faire cesser la polémique dont M. le baron d'Arnim croyait avoir à se plaindre. Son Excellence n'ignore point mes démarches. Elle sait les résistances que j'ai rencontrées, les efforts que j'ai fait pour en triompher. L'intervention de M. le baron de Bülow près de la *Gazette d'Etat* est, certes, un bon procédé dont je lui tiens compte; mais il faut bien le reconnaître, mon inter-

vention ici était beaucoup moins facile, en ce sens que là où Son Excellence pouvait agir par voie d'autorité, je devais moi agir par voie de persuasion. J'ai réussi cependant; j'ai obtenu qu'une question irritante fût abandonnée; et, aujourd'hui, il n'en est plus dit un mot dans le *Journal de Bruxelles* (1). »

Dans une dépêche du 24 avril (2), le baron Willmar jugeait pouvoir annoncer que le gouvernement prussien renoncera à son idée de se plaindre officiellement. « Ce qui me fait croire, aujourd'hui, écrivait-il, qu'on a renoncé à donner une suite sérieuse aux plaintes de M. d'Arnim, c'est qu'on lui a répondu directement en le chargeant, je pense, de faire lui-même auprès du Cabinet de Bruxelles les démarches nécessaires pour qu'il ne fût plus l'objet d'attaques telles que celles dont il avait eu à se plaindre. M. le baron de Bülow m'a prié de vous écrire dans le même sens, ajoutant qu'il désirait extrêmement que M. d'Arnim ne fit plus de plaintes ni à lui-même ni au Roi. »

Comme le dit le général Willmar, le Cabinet de Berlin avait chargé le baron d'Arnim d'une mission au sujet des articles du *Journal de Bruxelles*. En réalité, contrairement aux espérances du ministre de Léopold I^{er} près S. M. Prussienne, il donnait une « suite sérieuse » aux rancunes de son représentant à Bruxelles. Vers la fin du mois d'avril, ce dernier alla lire à M. Nothomb une dépêche que son gouvernement lui avait adressée le 20 de ce mois.

Le ministre de l'Intérieur ne manqua pas d'entretenir de l'entrevue le ministre d'Autriche en Belgique.

« Cette dépêche, dit-il au comte de Dietrichstein, contient deux parties bien distinctes. Dans la première partie de son rescrit, M. de Bülow reconnaît la nécessité de ne pas créer des embarras au gouvernement belge actuel et à moi personnellement, et il donne l'assurance qu'une plus grande circonspection dans le choix de ses articles sur la Belgique a été recommandée au rédacteur de la *Gazette d'Etat*. Cette partie de la dépêche de M. de Bülow contient des expressions flatteuses pour moi et pour les tendances germaniques du ministère, dont on me fait l'honneur de me nommer la personnification. Dans la seconde partie de sa lettre, le ministre des Affaires étrangères de Prusse blâme la conduite du Cabinet belge dans le conflit qui s'est élevé entre M. d'Arnim et la presse catholique. Le Cabinet prussien est d'avis que nous aurions dû prendre des mesures pour préserver les prérogatives diplomatiques de son représentant contre les attaques de la presse.

« Je vous demande, continua M. Nothomb, qu'est-ce que j'aurais pu faire de plus que ce que j'ai fait? J'ai engagé M. Stas, le rédacteur du *Journal de Bruxelles*, à se taire et M. Boucher recomence la polémique; j'ai encore une fois prié M. Stas, de ne point répliquer et il s'est conformé à mes désirs malgré les articles provoquants de l'*Observateur*. Comment, sans avoir un pouvoir légal quelconque sur la presse, j'irai demander au rédacteur du *Journal de Bruxelles* de faire amende honorable à M. d'Arnim, moi qui ne ferais pas passer la loi communale, dont dépend l'avenir de la Belgique, sans l'appui de ce journal. Je m'en garderai bien ».

« Interrogé par le comte de Dietrichstein sur le but de la dépêche et sur la réparation exigée par le Cabinet de Berlin, M. Nothomb lui répondit :

« Le but de la dépêche est un blâme, une leçon donnée au ministère belge, aucune demande n'y est formulée, mais M. d'Arnim pense qu'il sera satisfait si nous voulions accorder à l'église de M. Boucher la reconnaissance officielle qu'elle réclame de la part du gouvernement. Quant à moi, j'ai déclaré à M. le ministre de Prusse que j'ai fait en sa faveur tout ce que je pouvais, que je regarde cette affaire comme terminée et que je ne m'en mêlerai plus ».

Après la communication faite à M. Nothomb, le baron d'Arnim, malgré son animosité contre le ministre des Affaires étrangères, fut bien obligé, pour se conformer à ce que commandait sa situation à Bruxelles, de se rendre chez le comte de Briey. Mais il lui fit seulement une traduction partielle de la dépêche. M. de Briey répondit au diplomate prussien qu'il ne pouvait envisager la question de la même manière que M. de Bülow. Quoique cette réponse ne put le satisfaire, M. d'Arnim ne voulut pas entrer en discussion avec son interlocuteur. Il se réserva de décider s'il devait communiquer au Roi, en ce moment absent de Bruxelles,

(1) Le baron Willmar au comte de Briey, 3 avril 1842. *Archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles*, Prusse, t. VI, n° 181.

(2) Le baron Willmar au comte de Briey, 11 avril 1842. *Idem*, n° 187.

(3) *Idem*.

(4) *Idem*.

(5) Le baron Willmar au comte de Briey, 13 avril 1842. *Archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles*, Prusse, t. VI, n° 188.

(6) *Idem*.

(1) Le comte de Briey au baron Willmar, 19 avril 1842. *Archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles*, Prusse, t. VI, n° 190.

(2) *Idem*, t. VI, n° 192.

lorsqu'il rentrerait dans la capitale, la lettre de M. de Bülow. Le fit-il? Les documents que nous avons eus entre les mains ne le disent pas. Mais le diplomate prussien donna lecture au comte de Dietrichstein de cette missive « plus remarquable, dit le diplomate impérial, par la difficulté qu'on a de la comprendre et la longueur de ses périodes que par l'énergie de ses expressions et la force de ses arguments (1). »

Les démarches de M. d'Arnim près des ministres belges et du représentant de l'Autriche semblent constituer le dénouement de cet incident que la Belgique et la Prusse avaient intérêt toutes deux à laisser tomber dans l'oubli. Les correspondances diplomatiques sont désormais muettes à ce sujet. Mais avant d'en clore de notre côté le récit, il ne sera pas sans intérêt de montrer à nos lecteurs comment le comte de Dietrichstein appréciait les prétentions du baron d'Arnim, telles que les révélait sa conversation avec M. Nothomb et la lettre de M. de Bülow.

« Deux points, écrit-il au prince de Metternich le 30 avril, me paraissent assez intéressants dans ce que M. le ministre de l'Intérieur m'a dit.

» La distinction que la dépêche prussienne laisse entrevoir entre les tendances germaniques de M. Nothomb et le parti catholique, me semble indiquer que M. d'Arnim rêve toujours la possibilité d'un ministère composé de libéraux modérés à l'exclusion des catholiques, auxquels, d'après cette distinction, on voudrait bien supprimer des tendances anti-germaniques tandis qu'ils ne sont que anti-protestants. La réalisation d'un tel rêve peut être regardée comme impossible en présence des partis politiques et du caractère national de la Belgique.

» Le second point qui m'a frappé dans le récit de M. Nothomb, c'est l'idée de M. d'Arnim de demander en expiation des péchés que la presse catholique a commis envers lui, la reconnaissance de l'église de M. Boucher.

» Que M. d'Arnim ait exprimé ce désir après avoir reçu des nouvelles de Berlin me ferait presque croire que je ne me suis pas trompé en soupçonnant que ce diplomate a agi selon les intentions de sa Cour et qu'il n'abandonne pas encore l'espoir de devenir, par son influence officielle, le fondateur d'une union protestante qui, établie au delà des frontières de l'Allemagne, tendrait la main à la mère église en Prusse.

» Le succès de l'entreprise de M. le ministre de Prusse n'est cependant pas bien assuré, car, pour que le gouvernement puisse reconnaître l'église de M. Boucher, la Chambre devra voter de nouveaux fonds, ce qui ne paraît pas probable, à moins que les libéraux ne l'emportent sur les catholiques dans la représentation nationale.

» Ce résultat n'est pas dans le nombre des choses impossibles, mais, dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillité du pays, on doit espérer que cet événement n'aura lieu que dans l'avenir le plus éloigné et lorsque l'organisation plus forte du pouvoir gouvernemental fournira les moyens propres à combattre l'influence délétère du libéralisme. En face d'une constitution dissolvante et d'un journalisme français, il n'y a que le catholicisme qui puisse préserver la Belgique ».

* * *

Le Roi ne devait pas se montrer ingrat envers ceux qui l'avaient efficacement aidé à prolonger la vie du ministère Nothomb. Envers Mgr Fornari s'exerça surtout sa sollicitude. On sait que le 14 octobre 1841, il avait prié le prince de Metternich de s'interposer à Rome afin d'obtenir pour l'interne une dignité épiscopale et le remplacement de son titre diplomatique par celui de

(1) Dietrichstein à Metternich, 30 avril 1842.

Le comte de Dietrichstein résume de la manière suivante la dépêche de M. de Bülow :

« M. de Bülow, après avoir promis de faire disparaître de la *Gazette d'Etat* la correspondance bruxelloise compromettante, dit dans sa dépêche qu'il était absurde de supposer que le ministre de Prusse avait pris une part quelconque à cette correspondance; que celle-ci d'ailleurs ne justifiait point les attaques du *Journal de Bruxelles* contre le représentant de la Prusse; que, même dans un pays où la liberté de la presse, le gouvernement avait des moyens pour faire respecter l'inviolabilité morale des prérogatives diplomatiques et que, sous ce rapport, la conduite du gouvernement belge vis-à-vis du ministre de S. M. prussienne n'a pas été conforme aux principes d'une saine politique. Cette dépêche passe sous silence le fond de l'accusation lancée contre M. d'Arnim par le *Journal de Bruxelles*. »

nonce (1). En même temps, le comte d'Oultremont, ministre de Belgique près le Saint-Siège, faisait une démarche directe à ce sujet près de Mgr Lambruschini.

L'érection d'une nonciature en Belgique, « érection, écrivait le diplomate belge, le 23 novembre 1841, au cardinal secrétaire d'Etat, si vivement désirée par le Roi et par tous les catholiques belges, sera en quelque sorte, de la part du Saint-Siège, achever et consolider l'œuvre de paix et d'ordre, à laquelle le gouvernement papal prêta son puissant concours et qui vient de se terminer si heureusement par l'adhésion des évêques belges aux idées de prudence gouvernementale qu'ils n'avaient pu comprendre jusqu'ici. A ce propos, qu'il me soit permis de répéter par écrit, au nom de mon gouvernement, les expressions de notre vive gratitude envers Sa Sainteté et envers Votre Eminence. Par cette intervention conciliatrice si digne du caractère saint et vénéré du gouvernement pontifical, la Cour de Rome aura augmenté, s'il est possible, l'attachement que lui porte mon Roi et tous ses sujets.

« Car il n'y avait pas seulement à craindre que notre haut clergé se mit en opposition avec le gouvernement du Roi, il y avait à redouter peu d'obéissance envers la suprême autorité de Rome (2). Cette sainte autorité a été reconnue, Dieu en soit loué. Mais afin de la maintenir dans une certaine élévation qui la place au-dessus des rivalités personnelles, il est à désirer, plus que jamais, que le représentant de l'autorité pontificale reçoive une position qui le rende supérieur de fait et de droit aux chefs de notre clergé, en lui conférant le caractère de nonce. Ce titre en Belgique jouit d'une considération éminente. L'absence de ce titre, au contraire, rabaisse, je dois le dire, aux yeux du public l'importance des rapports officiels de la Cour de Rome avec notre pays (3). »

Léopold I^{er} écrivit personnellement au Saint-Père pour appuyer les démarches faites par ses représentants à Rome (4). Le 20 décembre le cardinal secrétaire d'Etat faisait savoir au comte d'Oultremont que le Saint-Père, ayant senti « toute la force des raisons pour lesquelles S. M. le Roi des Belges voudrait voir promu à un rang plus élevé le digne prélat qui représentait le Saint-Siège et demande de voir adjoindre une nouvelle splendeur à sa représentation dans le dit royaume », se proposait de nommer immédiatement Mgr Fornari à un archevêché *in partibus*. Quant à l'élevation de ce prélat à la dignité de nonce le Pape se réservait de faire connaître ultérieurement sa décision à ce sujet. (5)

Une missive du même jour, émanée de la secrétairerie d'Etat, faisait part à Mgr Fornari de la surprise et de la douleur éprouvée par le Saint-Père en apprenant l'attitude prise en Belgique par Mgr Capaccini, attitude dont les conséquences fâcheuses ne pouvaient lui échapper. « Le Saint-Père, continuait la lettre, voulant de son côté concourir par quelque acte de grande publicité à soutenir le crédit de Votre Seigneurie comme celui du seul

(1) L'ambassadeur de France à Bruxelles aurait désiré voir la France appuyer également à Rome les désirs de Léopold I^{er} au sujet de l'établissement d'une nonciature à Bruxelles. « Je crois être assuré, écrivait, le 11 octobre 1841, le marquis de Rumigny à Guizot, que le roi Léopold désirerait que l'on rétablît l'ancienne nonciature qui a toujours existé en Belgique; si elle pouvait l'être en la personne de Mgr Fornari, ce serait certainement un grand bien. Si la France pouvait y contribuer, il serait digne du Cabinet de Sa Majesté d'appuyer à cet égard les démarches du roi Léopold. » *Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris*.

(2) Ici, le comte d'Oultremont calomnie quelque peu l'épiscopat belge. Celui-ci tergiversa, voulut discuter, mais ne songea jamais à un refus d'obéissance.

(3) *Archives du ministère des Affaires étrangères, Saint-Siège à Bruxelles*, t. II, n^o 54.

Des démarches pour obtenir à Mgr Fornari la qualité de nonce et le titre d'archevêque devaient déjà avoir été faites antérieurement par M. Noyer, chargé d'affaires de Belgique pendant une absence du comte d'Oultremont. Répondant à une lettre que lui avait adressée M. Noyer le 5 novembre et que nous n'avons pas retrouvée, le comte de Brierly écrit en effet : « J'approuve sans réserve tout ce que vous avez fait pour maintenir Mgr Fornari dans le poste qu'il occupe à Bruxelles et qu'il remplit avec tant de dignité et un si parfait esprit de conciliation. Vous savez que le Roi désire que Mgr Fornari, auquel il porte une estime particulière, reste accrédité près de son gouvernement. Comme vous le dites, les ressentiments d'une partie du clergé contre l'interne (en admettant qu'ils existent) devraient disparaître si le Pape daignait lui accorder le titre de nonce et lui envoyait la croix d'archevêque. Ce serait une approbation éclatante de sa conduite et une marque de confiance accordée à un prélat qui en est digne. Le gouvernement s'associerait avec plaisir à la satisfaction que causerait cette promotion à la haute société belge dont l'interne s'est fait aimer par l'aménité et l'amabilité de son caractère. » Idem, n^o 55.

(4) Le comte d'Oultremont au comte de Brierly. *Archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, Saint-Siège*, t. II, n^o 59.

(5) Idem, n^o 62. M. Noyer au comte de Brierly, 6 avril 1842. Idem, n^o 73.

représentant qu'il a en Belgique et lui donner en même temps une preuve manifeste de sa satisfaction au sujet de la conduite qu'elle a tenue dans les actuelles circonstances et qu'il a pleinement approuvée, se propose de la promouvoir à un archevêché *in partibus* de la prochain consistoire (1). » Mgr Lambruschini ajoutait que le Pape avait encore d'autres vues sur Mgr Fornari. « Elles ne peuvent être, écrivait le comte Crotti le 2 janvier 1842, que de l'élever à la dignité de nonce soit pour adhérer aux désirs du Roi, soit pour lui donner plus d'autorité et, par conséquent, plus d'influence sur le clergé belge et sur le parti catholique ».

En même temps, le Pape transmettait à Léopold I^{er} « une lettre conçue dans les termes les plus bienveillants et les plus flatteurs. Le Saint-Père y rendait justice « aux vues et aux efforts éclairés du Roi Léopold dans l'intérêt du catholicisme et de l'ordre en Belgique (2) ».

Le Pape ne tarda pas à prendre une décision au sujet de l'élevation de sa représentation de Bruxelles au rang de nonciature. Le comte d'Oultremont, en quittant Rome pour aller passer un congé en Belgique, le 5 avril, put emporter les lettres qui accréditaient M. Fornari en qualité de nonce près le roi des Belges (3).

La victoire de l'envoyé pontifical était complète. Le Saint-Siège donnait une approbation sans réserves à son attitude par le blâme adressé à Mgr Capaccini, par l'octroi à Mgr Fornari de la dignité archiepiscopale et par son élévation au plus haut grade de la carrière diplomatique romaine. Le Pape devait encore accentuer vis-à-vis du cardinal archevêque de Malines l'approbation qu'il donnait ainsi à son représentant à Bruxelles en imposant à Mgr Stercx, malgré les sentiments de « mésestime » et même « d'imitié » — le mot est de Mgr Fornari (4) —, qui séparaient les deux prélats, l'obligation d'accorder, dans son église cathédrale, la consécration épiscopale à son adversaire.

Mgr Stercx s'inclina avec dignité devant cette injonction.

D'après le récit que les journaux de l'époque font de la cérémonie, elle surpassa en éclat et en splendeur celle réalisée dans la métropole, le 8 avril 1832, pour la consécration de Mgr Stercx. « Du moins, dit le *Journal de Bruxelles* du 4 avril, c'est ce qu'assurent les personnes qui ont assisté à l'une et à l'autre cérémonie ».

Tous les évêques de Belgique, le comte de Brier, ministre des Affaires étrangères, et le baron de T'Serclaes de Wommersom, secrétaire général de ce département, plusieurs membres du corps diplomatique, des députés, des sénateurs, et diverses autorités civiles et militaires ainsi que d'autres notabilités y assistèrent. Le Roi envoya au nouvel archevêque une croix pectorale ornée de brillants de grande valeur et des dames belges lui offrirent tous les ornements de sa chapelle.

Un mois après, le 6 mai, Mgr Fornari remettait au Roi les lettres l'accréditant comme nonce à la Cour de Belgique. On ressuscita pour lui le cérémonial de réception accordé aux ambassadeurs : deux voitures de la Cour à six chevaux allèrent le prendre et le ramenèrent à son hôtel.

Léopold I^{er} aurait désiré que de cet incident aucun ressentiment ne subsistât dans l'épiscopat belge. A la veille de la consécration épiscopale de Mgr Fornari, il fit remettre au cardinal Stercx le grand cordon de l'ordre de Léopold. Le baron de Handel, en annonçant cette nouvelle au prince de Metternich, écrivait que l'arrêté relatif à cette distinction, donnait les motifs de son octroi. L'arrêté, signé le 28 mars et publié au *Moniteur*, mais non intégralement, le 5 avril, disait : « Voulant donner à Mgr Englebert Stercx, cardinal archevêque de Malines, un nouveau témoignage de Notre Haute satisfaction et de Notre estime particulière pour les vertus qui le distinguent et les preuves de dévouement qu'il nous a données, etc. » Il portait le contresigne des ministres de l'Intérieur et de la Justice.

Mgr Stercx, froissé peut-être d'avoir été abandonné et combattu par Léopold I^{er} après avoir d'abord été encouragé par le Roi dans ses projets pour l'Université de Louvain, n'a-t-il pas refusé la distinction offerte? Nous trouvons en effet un autre arrêté, non publié celui-là au *Moniteur* et signé par le Roi le 18 novembre 1844, accordant au cardinal à nouveau le grand cordon de l'ordre de Léopold avec les mêmes considérations que ceux contenus dans le premier. De plus, ce dernier arrêté stipulait que Mgr Stercx prendrait rang dans l'ordre à dater du 28 mars 1842 et il se trouvait

contresigné, cette fois, par le comte Goblet, ministre des Affaires étrangères. Pour que ce second arrêté fût nécessaire il fallait que le premier eût été considéré comme non exécuté et devenu nul. Nous n'avons pu élucider ce petit problème (1).

A. DE RIDDER,
Conseiller historique
du Ministère des Affaires étrangères,

Claire Virenque

A propos du prix de littérature spiritualiste (2)

Je crois que le secret de toute compréhension réside dans l'amour. Parallèlement, la compréhension pleine crée l'amour. Nous ne pouvons pénétrer une attirante intimité sans très tôt la chérir, et nos cœurs, s'ils sont d'abord épris, veulent ardemment communier aux puissances secrètes des âmes qui sont nos élues.

Cette affirmation garde sa valeur dans l'ordre de la poésie. Comprendre un poète, c'est déjà l'aimer; et l'aimer, c'est rechercher l'étreinte de nos désirs avec les siens propres.

Tout cela est du domaine sensible. La critique pure s'irrite en présence de cette conception. Son dur scalpel mord jusqu'au cœur ses « sujets de dissection ». Mais l'âme qui attend de la poésie plus qu'un chef-d'œuvre au sens essentiel du mot, qui veut vibrer au contact d'une voix chère pour retrouver en elle-même d'inattendues résonances, cette âme, dis-je, agit plus simplement. C'est-à-dire qu'elle n'agit pas du tout. Elle subit. Elle s'offre au mirage, s'enivre des couleurs et des parfums qui passent, et se recueille ensuite dans l'intense méditation purifiante.

Il faut, vis-à-vis de l'œuvre de Claire Virenque, adopter cette attitude. On n'abîme pas une fleur, même pour orner un autel splendide de ses pétales déchiquetés. Mais cette fleur découverte au jardin du Rêve, il la faut emporter et l'enfermer, pieusement, tel un signet sacré, dans le livre discret de notre vie...

... Cette attitude est ici possible à tous, car Claire Virenque, si elle est d'abord spiritualiste, — je préfère dire chrétienne, — si ses visions d'artiste portent vers des cimes d'une rare élévation, n'en est pas moins humaine et accessible. M. Henry Bordeaux le dit très bien dans la préface des *Heures d'Amour* : « Elle est restée, dans le souvenir de ceux qui l'ont connue, comme une image de nissel, comme une sainte de vitrail, comme une apparition... Cette apparition, pourtant, était aussi de chair et d'os. Claire Virenque n'était, ne voulait être qu'une femme comme toutes les femmes, c'est-à-dire un être d'amour ».

Cet amour a crû chez elle sous le double signe de la tendresse et du don. Et, sous toutes les formes qu'il a revêtues, il a tendu à l'épanouissement complet de l'être, trouvant son principe et conduisant son terme en Dieu, par la Prière et la Charité très chrétienne.

... De tels poètes, dès qu'on les croise, sont aimés et compris, comme je le disais tout à l'heure. Leur œuvre n'est point le seul diamant qui scintille au feu des passagères admirations : elle est la pierre divine dont les éblouissements se doublent de la Vertu bienfaisante. L'œuvre de Claire Virenque, est éminemment consolatrice, parce que toute palpitante d'amour.

L'amour! C'est la raison de vivre chez le poète. Mais elle ne l'entend pas exclusif. Et je m'étonne de trouver chez une âme

(1) Nous n'avons pas retrouvé dans les archives du ministère des Affaires étrangères le dossier de l'arrêté de 1844. Celui de 1842 a été détruit par les Allemands pendant l'occupation en même temps que de nombreux autres dossiers du ministère de l'Intérieur. Les recherches qu'a bien voulu faire, à notre demande, dans les archives de l'archevêché, M. le chanoine Laenen, n'ont pas non plus pu nous donner la clef du mystère.

(2) M. Camille Melloy a reçu dernièrement le prix Claire-Virenque. Il nous a paru intéressant de donner à ce propos quelques notes brèves sur l'œuvre du poète Claire Virenque, qui a donné son nom au prix de littérature spiritualiste de l'Académie française. Cette œuvre compte trois volumes : *l'Enclos du Rêve*, *Les Heures d'Amour* (poèmes chrétiens), *Les Souvenez-vous*. (Édit. Bloud et Gay, Paris.) Les aperçus trop rapides que nous en présentons contribueront, nous voulons l'espérer, à faire connaître davantage une œuvre que les intellectuels catholiques doivent classer parmi les plus pures productions de la poésie catholique actuelle.

(1) Archives de l'Etat à Turin.

(2) Dietrichstein à Metternich, 4 janvier 1842.

(3) Archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles. Saint-Siège,

III, n° 73.

(4) Idem, n° 63.

aussi fiévreusement sensible cet équilibre presque classique des élans. C'est qu'elle aimait en Dieu. Et je dirai bientôt, en citant ses poèmes, l'excellence de cet amour largement déployé qui cherchait son inspiration et couronnait ses actes dans l'héroïque et tendre contemplation de la Croix.

... L'*Enclos du Réve* s'ouvre à la clarté de l'aurore. De petits tableaux, d'une touche très fine, laissent transparaître les lueurs rosées des Matins. Partout, au seuil des bois d'avril comme au bord des grands lacs ensoleillés,

Palpite la beauté des choses éternelles.

Et puis voici les Soirs. Sur le décor du vieux parc, le ciel
Projette le reflet de ses teintes passées,
Et comme un éventail très lent, la brise encor
Effleure le jardin de ses ailes lassées.

Ame délicate, Claire Virenque s'est refusée, à l'entrée de ses poèmes, à se traduire elle-même. Elle a la pudeur de ses rêves intimes, et avant de livrer les trésors de son être, elle a projeté un long regard sur le monde qui l'environne. Elle a vu se lever le soleil sur les lacs de Suisse aux eaux changeantes, et elle s'immobilise devant le crépuscule du Désert, où le Sphinx,

Sentinelle des temps et gardien de l'Histoire,
Fixe de ses yeux morts l'Horizon qui rougit.

Dans les *Intimités*, suivies des *Ressouvenances*, l'œuvre commence à s'identifier plus pleinement au poète et devient, selon le mot de M. H. Bordeaux, une « biographie ».

Mariée très jeune, elle s'abandonne aux exquis effusions d'un amour constant et serein, dont les espérances se mirent en la vie comme un immortel feuillage en une eau toujours pure. L'intimité est parfaite. Idéalement douce, Claire Virenque est pour le bien, aimé l'âme calmante, inquiète du pressant désir de lui créer du bonheur :

Je veux te dire ici ma tendresse infinie,
Et l'amour qui m'obsède et monte dans mes yeux,
Et s'offre et te sourit quand ton regard joyeux
Me dit que ta souffrance est un instant bannié.

Je veux te dire aussi les pensers langoureux
Qui murmurent en moi dans les heures bénies :
— Oui, tu verras, quand nos peines seront finies,
Comme ce sera simple et charmant d'être heureux.

Je cite ces vers. D'autres s'offrent à ma plume. Tous sont baignés de même clarté, car, chez Claire Virenque, « l'ombre elle-même laisse filtrer la lumière ».

Mais déjà pressent-elle peut-être la douleur qui viendra : la mort brisera bientôt ce bonheur sans mélange. Aussi, en ce soir immensément doux, où les coteaux

Semblent des cavaliers drapés dans leur manteau
Et faisant un cortège, en longue cavalcade,
A la lune trônant dans un ciel de parade,

elle demande au Bonheur de demeurer encore :

Si nous allions, marchant au hasard du chemin,
Naïvement, et ta main prise dans ma main ;
Si nous allions, puisque la nuit nous y convie,
Nous baigner dans l'oubli du mal et de la vie...

L'extase de l'amour a réveillé chez elle les « chers souvenirs du temps passé ».

Chez toutes les âmes riches, il y a des gerbes de souvenirs émus qui ne se déploient pleinement qu'au soleil des joies présentes, comme si la crainte vague s'annonçait d'une tristesse imminente et trop lourde dont l'Autrefois se fait déjà le consolateur à venir.

Le poète se remémore les promenades d'enfance, au pays du Gers, en compagnie d'une sœur mignonne :

Or, nous allions avec ma sœur, étant petites,
Au verger que bordaient de verdoyants buissons,
Et par les beaux matins, nous faisions des moissons
De lisérons, de sureaux, et de clématites.

Au retour, emportant notre charge fleurie,
Nous marchions au soleil en chantant des chansons,
Et le sable chauffait à travers les chausses
Nos pieds qu'avait mouillés l'herbe de la prairie.

Les corolles étaient encor toutes trempées,
Et le jour s'y mirait en reflets scintillants,
Et c'était comme si dans nos tabliers blancs
Nous portions de l'aurore avec des fleurs coupées.

Voici renaître encore les échos des heures mystiques qui se sont égrenées dans la vieille chapelle de jadis. Mille visions ont frappé l'adolescente. Et avec cette finesse de touche qui saisit les détails moindres pour en accuser le relief, elle redit son amour de l'ombre « embant la nef gothique ».

L'autel étoilé comme un soir d'avril
Et les ors verdés au fond du triptyque.

Elle se souvient de l'enfant de chœur, versant dans l'encensoir les grains blonds parfumés :

Il le fait osciller trois fois, dévotement,
Puis le balance au bout des chaînes, lentement,
Comme un grand cœur troué dont la blessure fume.

Les *Chansons aux bien-aimées* terminent ce premier recueil. Les vers ont ici la souplesse d'une caresse et la légèreté d'un baiser timide. Mais il en faut savourer la grisante et pure rêverie pour s'abimer ensuite dans la profondeur du sentiment qui les dicta. Un léger voile de mélancolie flotte avec douceur sur ces poèmes et leur donne déjà cette nuance d'ombre claire qui sera la marque future du poète :

J'irai seul au jardin où fleurit la sagesse,
Pour y cueillir la fleur déclose de l'oubli.

Un an après la parution de l'*Enclos du Réve*, Claire Virenque devenait veuve. Un long silence précède les *Heures d'Amour*, que suivront bientôt les *Souvenez-vous*.

Ces trois volumes évoquent quelque triptyque dont les coloris seraient d'une telle richesse qu'ils se refléteraient mutuellement d'une toile à l'autre, se rejetant leurs vibrations lumineuses pour créer d' uniques teintes. Les clartés d'aurore de l'*Enclos du Réve* se retrouvent en ces *Heures d'Amour*, qui sont la totale expression chrétienne du poète. Et la tristesse résignée — je dis mieux : volontairement acceptée pour Dieu, — qui marque ce douloureux cadran des *Heures d'Amour*, demeurera encore dans les *Souvenez-vous*, où refusera de mourir l'inaltérable tendresse de jadis.

L'avant-dernier volume est recueilli, infiniment... La douleur, même sereine, — j'ose dire la douleur chrétienne, lorsque l'amour chrétien l'a précédée, — nous laisse parfois un masque, celui de l'impassibilité en face des misères d'autrui. L'égoïsme humain oblige quelquefois à cette inconsciente et atroce attitude. Chez Claire Virenque, la douleur a grandi l'amour. Elle en a amplifié l'expression jusqu'à la note héroïque, jusqu'au pur dévouement. Dès lors surtout elle manifeste les richesses latentes de son cœur tout charitable. Non qu'elle veuille par là oublier son mal et se chercher une voie neuve de bonheur. Non ! Elle le dit avec un long sanglot :

Mes espérances sont toutes ensevelies,
Car les bonheurs perdus ne reviennent jamais.

Mais davantage elle est allée vers Dieu, en qui se fondent, après tout, chacune de nos espérances et chacun de nos regrets. Devant Dieu, dit-elle,

... J'ai fait, aussi clair que le ciel d'un beau jour,
Un ciboire vivant qui vibre et qui tressaille,
Que j'ai placé bien haut, pour que rien ne l'entaille,
Au milieu des rayons ardents de mon amour.

Avec douceur elle vivra. Et cette douceur qui auréola son amour pour le cher disparu va maintenant se répandre en flots de bonté sur les malheureux et s'abimer éperdument dans le cœur de Dieu.

*Et j'éprouve une joie enivante et profonde
A me sentir bien près de la douceur du monde.*

Et puis :

*Comme mon cœur s'en va vers ces cœurs douloureux,
Comme mon âme va vers ces âmes blessées,
Comme, dans le bouquet choisi de mes pensées,
Les plus douces, les plus exquises sont pour eux!*

*Et comme je voudrais qu'à toutes ces détressés
Vint le Seigneur d'amour, vint le Seigneur Jésus!...*

En Dieu elle dépose tout son tourment et son désir effacé de vivre. Une puissante altération d'Infini la torture. Humainement, il y eut déjà le sacrifice des rêves :

*Ne te lamente pas sur les jours en allés,
Roidis-toi dans l'orgueil que le courage enflamme
Et scelle pour jamais, dans le fond de ton âme,
Une pierre au tombeau des rêves immolés.*

Mais ce deuil trop humain du bonheur défunt se limite aux possibilités trop terrestres d'une incomplète résignation et d'un courage inconstant... Dieu attire le cœur angoissé :

*Si tu sentais glisser tes suprêmes vaillances
Comme un manteau trop lourd qui n'est pas agrafé,
Prends toute la douceur, prends toutes les promesses,
Les rêves, les espoirs de ton amour humain,
Et, pauvre femme en pleurs, passant par le chemin*

*Que montent pas à pas les pesantes tristesses,
Dominant la douleur pour demeurer debout,
Va poser ton fardeau dans un geste sublime,
Près de Celui qui sait, qui voit, qui juge tout...*

Mue par cette délicate pudeur des âmes qui ont beaucoup souffert et craignent que l'ombre d'une larme ne trouble le bonheur d'autrui ou n'aggrave sa tristesse, Claire Virenque, jusqu'à sa mort, a semé autour d'elle les purs trésors de son grand cœur. Un fait touchant signifiera sa charité débordante et les regrets nombreux qui suivirent sa disparition. Je cite la fin de la préface de M. Henry Bordeaux : « Quand elle mourut, à Nice, où, retirée depuis la guerre, elle s'était donnée à toutes les œuvres charitables jusqu'à ce qu'elle en fût épuisée, ce fut un deuil qui mêla toutes les classes sociales. Sur son cercueil, les malheureux qu'elle avait secourus vinrent, sans s'être donné le mot, poser leur bouquet de violettes à deux sous. Il y en avait tant, que sa tombe n'était plus qu'un immense bouquet odorant ».

... Je voudrais voir son œuvre accuser son maximum d'efficacité grâce à une incessante diffusion. J'eus désiré davantage insister sur l'excellence du verbe qui l'anime. J'ai glané quelques fleurs au cœur de ce ravissant Eden. Qu'il suffise! Mais j'ai souligné, avec une sincérité spontanée, les hautes qualités morales, spirituelles, mieux encore que poétiques, de ces trois volumes. Les âmes qui se réfugieront dans cette âme forte et tendre trouveront d'infinis échos à leurs joies comme à leurs deuils. Et ce ne sera pas un moindre mérite de leur part que de travailler au rayonnement continu de cette richesse poétique et morale, lorsqu'elles auront saisi l'essentiel d'une œuvre que la pensée catholique se doit de sauver d'un incompréhensible isolement.

MARCEL CRÈVECOEUR.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Adieux à l'Exposition de l'Art Flamand Ancien

Je continue à évoquer ici quelques œuvres, particulièrement intéressantes, qui ne furent pas encore exposées en Belgique, et dont Anvers a révélé l'existence aux simples profanes.

Josse van Clève ou *Cleef*, Joos Van der Beke, ne nous était guère connu que par les portraits de la galerie Piévez qui parurent à l'Exposition des primitifs à Bruxelles en 1923. Anvers nous a montré dans tout son éclat ce grand artiste qui remplit la première moitié du XVI^e siècle et que Gaichardin appelle « maître très rare pour couleurer et excellent en portrait au naturel ». M. Cornette loue ses dons magnifiques qu'il a su développer en synthétisant dans sa facture personnelle les leçons variées de ses maîtres. « De Memline, écrit M. Cornette, il avait appris le style religieux, de Gérard David l'art du portrait, de Patinir celui du paysage, sans cependant se laisser absorber par aucun de ces trois artistes; puis à Anvers, il s'assimile l'enseignement de Metsys, sans rien abandonner de ses qualités propres. » Il a travaillé partout, à Cologne, vraisemblablement, à Gènes, en Angleterre, en France. Peintre éclectique, il reflète les diverses tendances de son époque, s'illustrant autant dans les sujets religieux que dans le portrait. Il y avait, à Anvers, une *Adoration des mages*, provenant de l'église Sandomato de Gènes, qui fait pressentir la magnificence de Rubens et une *Vierge à l'oville* que Van Dyck n'eût pas désavouée. Mais mon admiration émue est allée surtout à la *Mort de Marie*, du Musée de Cologne, qui fut commandée au peintre par la famille colonaise Hackeney. Superbe triptyque, de coloris éclatant et de dramatique ordonnance. Ce n'est pas la mort banale, c'est la « Dormition » de la Vierge qui se consume d'amour divin et dont l'âme va s'échapper comme une légère vapeur d'arômes. J'ai dit déjà l'attitude inoubliable de saint Jean à qui la douleur de la

séparation ne permet plus de contempler expirante Celle qui lui fut confiée par son Fils mourant. Tous les apôtres, dispersés dans la salle, de costumes variés, prennent part à la liturgie funèbre : saint Pierre, notamment, d'une étonnante stature, récite les prières des agonisants, un autre s'avance vers la couche avec l'aspersoir et le vase d'eau lustrale, un autre prépare l'encensoir dans lequel souffle, à joues gonflées, un acolyte joufflu qui est d'une délicieuse naïveté. Sur le volet gauche : saint Georges coiffé d'une bourguignotte rouge et saint Nicaise, décoiffé de sa calotte naturelle qu'il tient sous sa mitre : les patrons des donateurs; sur le volet gauche, notre Christine et notre Gudule, les patronnes des deux épouses. L'ensemble est prestigieux dans ce riche intérieur Renaissance avec le lit à baldaquin. Cette page est d'un maître qui sait éblouir par le coloris et charmer par le sens spirituel. On a fort admiré aussi, parmi les portraits, celui de la collection de William Goldman, de New-York, où il fut exposé en 1929.

* * *

Et, maintenant, place au maître génial, resté réfractaire à l'influence italienne, obstinément fidèle à la tradition flamande, chef d'une lignée, mais pas chef d'école, Pieter Brueghel, le Vieux ou l'Ancien ou le Drôle. Nous le connaissons, assurément, mais Anvers nous en a donné une connaissance plus profonde par des œuvres de collections étrangères qui n'avaient été exposées qu'à Londres et à Paris.

La *Tempête en mer*, du Musée de Vienne, la première grande marine flamande, nous a permis de surprendre la technique brueghelienne qui construit un tableau avec de minces couches de couleur. Le *Dénicheur*, d'un autre Musée de Vienne, mise en œuvre d'un proverbe flamand « Qui sait où est le nid, le sait; mais qui le déniche, le tient », c'est-à-dire mieux vaut l'action que la science, doit son charme principal au paysage qui annonce déjà tout le paysage hollandais, je veux dire le paysage réaliste, donnant la nature dans son intégrité, avec sa puissante végétation, avec les

ombres épaisses qui répandent la mélancolie sur les perspectives. Brueghel est bien le précurseur de Hobbema, Bril, Van Goyen, Van der Neer, il fait même penser à Ruysdaël.

Mais les deux panneaux qui resteront gravés dans toutes les mémoires comme deux chefs-d'œuvre de perspective aérienne, qui décèlent une science étonnante, s'intitulent : *La Pie sur le gibet* et *La Vue du port de Naples*, le premier du Musée de Darmstadt, l'autre de la galerie du prince Doria, à Rome. Dans celui-ci, au delà de la mer sillonnée de bateaux dont le vent gonfle les voiles s'étend à perte de vue la rade napolitaine où la lumière du fond donne une impression de profondeur illimitée. Dans la *Pie au gibet*, « œuvre précieuse entre toutes », écrit M. Cornette, à l'avant-plan, au centre, le gibet où perche la pie, symbole du bavardage, à gauche un village animé par la ronde des paysans, plus loin un rocher, escarpé dominé par un château-fort. A droite, une large vallée aux lointains vaporeux et bleuâtres, où serpente une rivière. « L'unité de lumière, écrit l'auteur du Catalogue, réalisée de façon plus complète qu'en aucun paysage de Brueghel, nous rend bien l'impression de l'heure : on est à la tombée du jour. » L'artiste a su admirablement tenir compte de ce phénomène d'optique; l'atmosphère des lointains s'éclaircit et prend une teinte vaporeuse, bleuâtre. Pour avoir la pleine révélation de ces deux merveilles de l'art brueghelien, il fallait s'armer de jumelles qui déroulaient la plus impressionnante immensité, et, après les avoir déposées, le spectateur restait stupéfait que ces horizons infinis pouvaient tenir, la *Pie* dans un panneau de 0^m459 sur 0^m508, et la *Baie de Naples* dans un panneau de 0^m41 sur 0^m70! C'est tout simplement prodigieux.

* * *

Il est un célèbre portraitiste, émule dans ce genre de Rubens et de Van Dyck, partageant avec ces illustres la faveur des familles patriciennes anversoises, que l'Exposition a heureusement mis en relief : c'est Corneille De Vos, né vers 1585 et mort en 1651.

Sans doute, à cause de sa précision un peu sèche et de son esprit bourgeois, il pâlit auprès de ses éblouissants contemporains, mais cependant quel maître du portrait! J'ai constaté le ravissement des visiteurs devant les *Filles du peintre*, du Kaiser-Friedrich Museum de Berlin. C'est une toile exquise : sur le fond crépusculaire, rocher et paysage, se détachent avec une délicate gentillesse, les deux fillettes, de trois ou quatre ans, assises à terre, l'aînée tendant des cerises à la cadette : on ne peut rien concevoir de plus naturel. Le *Portrait de femme* qui voisinait avec les *Filles du peintre*, provenant du Mauritshuis de La Haye — le plus beau musée du monde, peut-être, à cause des Rembrandt — est assurément digne d'un grand maître. Debout devant une table, cette femme tient une tulipe de la main gauche, tandis que la droite se pose sur un crâne où se lisent ces mots fatigues : *Sum quod eris, Je suis ce que tu seras*. La vie dans sa grâce confrontée avec l'ingérable mort. L'impression qu'emportait la visiteur, croyons-nous, c'est que Corneille De Vos est supérieur à sa réputation.

* * *

Je ne puis m'arrêter devant le grand siècle de la Renaissance sans saluer la glorieuse triade de Rubens, Van Dyck et Jordaens, encore bien que l'Exposition d'Anvers ne nous ait guère apporté de l'inédit au sujet de ces princes incontestés de l'art flamand. Entre eux, quelles différences de destinée et de personnalité! Rubens meurt à l'âge de soixante-trois ans, parvenu au comble des honneurs, de la gloire, couronné par les rois, admiré par les peuples, dans tout le rayonnement de son génie, prêt à répondre aux innombrables commandes qui lui viennent de partout, et le mort seule a pu arrêter ses pinceaux.

Il y avait à l'Exposition deux portraits du grand homme, peints par lui-même : le Rubens, à l'aube de sa carrière, radieux, souriant à la vie, dans le groupe séduisant des *Quatre Philosophes*, où il apparaît avec son frère Philippe, Juste-Lipse et Wovérius ou Grotius (Galerie Pitti à Florence); l'autre, le joyau du Musée de Vienne, mais déjà exposé à Bruxelles, en 1910 : le Rubens vieillissant, superbe encore, mais plongeant un regard mélancolique vers l'avenir incertain, quatre ans avant sa mort. Parmi les quarante toiles du maître, ces deux tableaux ont laissé une impression inoubliable, avec quelques esquisses où l'on aime à saisir sur le vif la fougue de l'improvisation rubénienne.

Van Dyck, notre Raphaël, fauché comme la fleur à quarante-deux ans, consumé par le travail et le plaisir. Du peintre religieux, l'Exposition n'a presque rien montré, sauf le *Saint Martin* de Saventhem dont l'histoire véridique a détruit la légende romanesque, en l'attribuant, non pas à une inspiration galante, mais à une commande faite à l'artiste par Ferdinand de Boisschot pour l'église de Saventhem; sauf encore l'émouvant *Christ en croix*, appartenant à M. le chanoine P. Crooy, plus apparenté au crucifix d'Anvers qu'à ceux de Vienne, de Munich, et surtout à celui du Palais de Gènes. Du célèbre portraitiste, les œuvres abondaient, même les plus célèbres dont la contemplation fut une fête renouvelée; parmi elles, on a distingué avec un particulier intérêt la toile de la collection de lord Camrose, Londres, non encore exposée chez nous, représentant l'*Abbé Scaglia*, noble génois, habile agent politique de la Cour d'Espagne. Longtemps il se dressera dans nos mémoires, vêtu de sa longue soutane noire, retenant son manteau du bras gauche, et, cependant, malgré cet accoutrement ingrat, par un réel tour de force, dardant sur le spectateur auquel il fait face un regard si pénétrant, si scrutateur, si brillant d'intelligence qu'il éclaire tout le tableau et absorbe l'attention. Van Dyck a le génie du portrait à la fois élégant et psychologique.

Jordaens, bon vivant, acquiné aux calvinistes, le peintre des ripailles, exubérant et fulgurant qui fait de la lumière avec les couleurs de sa palette, n'est mort, lui, l'épais jouisseur, qu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. L'Exposition nous a fait connaître de sa meilleure manière cette toile prestigieuse du Musée de Copenhague qui s'appelle *Le Tribut de saint Pierre* ou le *Bac d'Anvers*, car, par un trait énoui d'originalité, ce bateau de passage sur l'Escaut, devant lequel on pense ouïr le souffle du vent et le clapotis des vagues, est une composition hybride, à la fois sacrée et profane, sacrée à l'arrière, où saint Pierre retire de la bouche du poisson le double statère pour payer le tribut du Temple; profane, à l'avant, où marinières, maraîchers, nourrissons et bétail amoncelés pyramident dans un splendide épanouissement de vie et de santé; profane encore au centre où les bateliers carguent les voiles pour tenir contre le vent. La femme au chapeau de feutre serrant dans son giron son gosse grassouillet est à elle seule un riche morceau de peinture.

Devant ces carnations magnifiques et truculentes de Jacques Jordaens, comme devant les carnations ambrées ou roses de Rubens que l'émail du temps a encore embellies, comme devant les portraits de Van Dyck qui ont gardé toute leur vivacité ou leur délicatesse, la même question se posait devant les visiteurs : comment donc est-il possible que ces tableaux sur lesquels ont passé trois siècles nous soient parvenus intacts, tandis que tant de peintures modernes se salissent rapidement ou passent, jaunissent ou poussent au noir? Les peintures antiques, a dit Landi, insultent par là aux peintures modernes.

Sans entrer dans de longs détails techniques, une différence saute aux yeux. Aujourd'hui l'artiste n'a pas souci des couleurs qu'il achète préparées, disposées dans des tubes, sans nullement s'inquiéter du broyage, de la qualité de l'huile, de la composition chimique.

Jadis, au XVI^e, au XVII^e siècle, la préparation des couleurs était au contraire l'objet de la plus vive sollicitude de la part des artistes : ils recherchaient, même très loin, les produits colorants naturels, les choisissaient avec attention, ils en surveillaient le broyage avec des soins méticuleux, bref composaient eux-mêmes leurs couleurs d'après des formules que la tradition et leur expérience personnelle avaient garanties.

D'autres causes et multiples influent sur l'altération des œuvres picturales, mais je crois celle-là essentielle. Dans doute, la peinture à l'huile réalisa sur la détrempe un incontestable progrès, mais à la condition de la traiter, comme faisaient les maîtres à l'origine de l'invention, avec de grandes précautions.

Le paradis de l'Art ancien a fermé ses portes, ses enchantements ont pris fin. C'est l'heure de visiter la Centennale.

J. SCHYRGENS

FRANCE

Les derniers jours de l'occupation rhénane

Conclusion d'un article de M. Paul Tirard, ancien Haut Commissaire français en territoire occupé, dans le dernier numéro de la Revue des Deux Mondes.

Quelles ont été et quelles seront, tant au regard de la population rhénane, qu'en ce qui concerne l'avenir des relations franco-allemandes, les conséquences de l'évacuation anticipée des territoires rhénans ?

Les répercussions immédiates de notre départ, les incidents violents qui résultèrent de l'entrée en Rhénanie des bandes terroristes venues de la rive droite, ont fait apparaître, une fois de plus, le double visage de l'Allemagne alternativement tourné vers les partis de droite et de gauche, vers la paix ou vers la guerre. La presse nationaliste a déclaré hautement que l'anticipation de l'évacuation avait été largement payée par l'Allemagne du prix de l'acceptation du plan Dawes, du pacte de Locarno et du plan Young, tout en affirmant que les partis vraiment nationaux devront refuser l'exécution de ce dernier règlement. La *Deutsche Allgemeine Zeitung* ne nous laisse pas l'espoir qu'on puisse attendre de l'évacuation anticipée une détente entre la France et l'Allemagne; la *Germania* publie des déclarations pleines de modération de l'ancien chancelier Marx, du prélat Kaas, l'un et l'autre des Rhénans qui ont pris contact avec nous; il en est de même des hommes d'Etat démocrates. La *Gazette de Francfort* a la loyauté, peut-être le courage d'écrire: « Nous voulons être juste envers le peuple français, envers les hommes d'Etat français et dire, au jour de la libération de la Rhénanie, que l'Allemagne sait combien il a été dur pour le caractère et le patriotisme de la France de procéder à cet acte. L'Allemagne ne se laissera pas voler la paix par les revanchards avoués ou secrets, ni par des traîneurs de sabre en délire. » Mais, dès le lendemain, elle réclamait l'évacuation de la Sarre, Eupen et Malmédy, et bien d'autres choses.

Il faut espérer que le geste de la France sera compris dans toute son ampleur, et que l'Allemagne ne se livrera pas à de nouveaux et inadmissibles marchandages contraires au maintien de la paix européenne, particulièrement en ce qui concerne les clauses définitives du traité de paix.

Les buts concrets de l'occupation: garantie de paiement, garantie de sécurité, garantie générale de l'exécution d'un traité qui a refait la carte de l'Europe, ont-ils été atteints ?

L'occupation a permis, malgré bien des traverses, des attermoissements, des moyens dilatoires de toute sorte, d'obtenir le paiement des réparations réclamées pour dédommager les victimes de la guerre. Il est avéré que le succès des opérations de gages et d'exploitation des ressources économiques, au prix de l'effort formidable fourni par ceux qui en reçurent la difficile mission (et que d'aucuns, particulièrement les Allemands, jugeaient irréalisable), a amené l'Allemagne et aussi les Puissances alliées, à l'acceptation du plan Dawes et du plan Young, et amené, par suite, échappant à un difficile dilemme, à exercer une pression politique et économique sur l'Allemagne, tout en ménageant la Rhénanie.

Plus généralement, l'occupation a, pendant plus de douze ans, garanti l'exécution des dispositions politiques du traité de paix dans leur ensemble. La présence des armées alliées sur le Rhin a permis de consolider la carte de l'Europe nouvelle en assurant l'existence encore précaire des nations appelées à la vie au lendemain de la guerre mondiale, et que des réactions ou des conflits eussent sans doute étouffées.

Au regard de l'Allemagne, l'occupation des provinces du Rhin par les forces militaires des Puissances alliées a consolidé, par le

jeu des mêmes ressorts, le nouveau régime républicain, encore bien chancelant, en inspirant des réflexions salutaires aux partis de droite, si fortement organisés, et aux associations nationalistes armées.

Ces conséquences de politique générale méritent attention. Elles viennent renforcer, au point de vue spécifiquement rhénan, les répercussions de l'occupation sur la politique intérieure de l'Allemagne, et les garanties d'équilibre et de stabilité pacifique qui en peuvent résulter, on peut du moins l'espérer. Car c'est un fait que la Rhénanie, si constamment écartée dans le passé de la conduite politique du Reich, est brusquement arrivée aux « leviers de commande ». Luttes politiques, menaces de scission en face d'une occupation poussée jusqu'à l'exploitation des ressources générales du pays, désir légitime de ne pas servir de futur champ de bataille et de dévastation, enfin et surtout, contact prolongé avec les représentants des anciens adversaires dont elle a pu mesurer les intentions pacifiques comme le sincère désir d'entente, autant de facteurs qui ont eu pour effet d'amener la Rhénanie à prendre conscience de son importance politique, de sa force, de sa richesse, de sa mission, et à jouer, en fait, le premier rôle dans la conduite des affaires de l'Empire. Aujourd'hui, les Rhénans arrivent aux charges suprêmes, ou sont en situation d'y être appelés, et l'on peut espérer en l'influence salutaire pour la paix de l'Europe, d'hommes éminents et de politiques avertis comme le docteur Marx ou le docteur Wirth, hier chancelier du Reich, comme le docteur Adenauer, le grand administrateur de Cologne, ou Mgr Kass, le chef actuel du parti du Centre.

Quant à l'influence politique de la Rhénanie dans les Conseils du Reich, on peut en mesurer l'efficacité et en discerner le sens si l'on observe que les consultations électorales y ont constamment donné la majorité aux partis qui soutiennent une politique de paix et d'entente avec la France.

Au congrès de la chirurgie

Voici le texte du discours prononcé à la séance inaugurale de ce Congrès, qui vient de s'ouvrir à Paris, par M. Paul Bourget, de l'Académie française :

Laissez-moi d'abord remercier les organisateurs de ce Congrès et en particulier mon ami M. Auvray de m'avoir convié à une présidence pour laquelle je n'ai d'autre titre que d'avoir toujours eu le culte de la médecine et de l'avoir manifesté dans beaucoup de mes ouvrages. Un critique peu bienveillant m'a reproché un jour ce qu'il appelait ma manie médicante. C'était, je crois, méconnaître la qualité de l'intérêt qu'un romancier soucieux, comme disait Stendhal, « d'y voir clair dans ce qui est », porte et doit porter à la science la plus constamment préoccupée de la réalité vivante.

Pour ce qui me concerne, il remonte en moi cet intérêt aux premiers jours de ma jeunesse. Je me vois encore, après un demi-siècle et plus, bachelier de la veille, m'engageant sur le pont couvert qui reliait alors la place Notre-Dame au vieil Hôtel-Dieu, pour me mêler aux étudiants qui suivaient la clinique de votre célèbre confrère de 1872, le docteur Maisonneuve. J'étais dès lors résolu à faire carrière d'écrivain, mais ce n'était pas sans regret que je renonçais au rêve, caressé également un jour, d'être, moi aussi, un des apprentis de cet art dont je constatais *de visu* la bienfaisance. De ces séances d'hôpital, j'aimais tout : le profond sérieux des maîtres et des élèves, le sévère décor, la volonté de soulagement chez l'opérateur, la lueur d'espérance allumée dans les yeux des malades. Il fallait que la vocation littéraire fût bien forte pour avoir triomphé d'un attrait dont je peux avouer devant vous qu'il m'est resté une nostalgie. C'est vous dire avec quelle émotion j'ai accepté l'honneur qui m'est fait aujourd'hui.

Je devrais, peut-être, Messieurs, m'arrêter sur ces souvenirs personnels d'un incompetent et donner aussitôt la parole au technicien distingué, le véritable président de votre Congrès, dont il va

vous exposer le programme. Permettez-moi d'ajouter encore quelques mots pour vous dire qu'un autre sentiment, d'ordre général et philosophique celui-là, me saisit devant votre assemblée, celui de me trouver en présence des représentants d'une des plus hautes éthiques intellectuelles que nous possédions. Cet art de la chirurgie, où vous êtes des maîtres, n'est-il pas la mise en œuvre des deux vertus trop rarement associées, et c'est pourtant de leur union qu'est faite l'excellence dans tous les métiers, on peut dire dans la conduite de la vie. Je veux parler de l'accord entre la pensée et l'action, l'une éclairant l'autre, et celle-ci réalisant celle-là. Que suppose-t-il, le geste de cet opérateur dont je parlais tout à l'heure? D'abord la connaissance minutieuse du terrain anatomique sur lequel il est penché; tout un travail préalable de l'esprit, l'enseignement d'innombrables observateurs qui lui ont appris à le penser, ce terrain, à en distinguer et le détail et l'ensemble. Cette pensée, sa main ne fait que la suivre, en la rendant agissante. C'est la justesse de cette pensée et la fidélité de cette main à lui obéir qui vont accomplir un de ces miracles de guérison où se trouve vérifiée la formule si profonde du vieux Bacon : « *Nemo naturae nisi parendo imperat* (On ne commande à la nature qu'en lui obéissant) ». Mais, pour lui obéir, il faut l'étudier dans sa vérité et en accepter les lois. C'est le premier degré du travail utile, cette intelligence; le second, c'est la volonté de conformer son acte à cette vérité, c'est la décision suivant la réflexion, et le voilà cet accord des deux vertus dont vous nous donnez le modèle chaque jour.

Quelle leçon, Messieurs, pour nous tous! Et comme il serait heureux qu'elle eût été et fût comprise et pratiquée, pour citer seulement un cas que les désordres de notre époque rendent si actuel, mais quel exemple significatif! — par les dangereux théoriciens de la sociologie imaginative, tel jadis un Jean-Jacques Rousseau, tel hier un Karl Marx, tels aujourd'hui tant de constructeurs d'une cité soi-disant idéale, et au nom d'un rêve non vérifié ils passent outre aux lois éternelles de la nature sociale, — car cette nature existe, comme la nature physiologique, et elle aussi a ses lois qui, violées, prennent aussitôt leur revanche. Qu'il serait sain, pour ces illuminés, de fréquenter vos cliniques et d'y apprendre vos disciplines! Quelle leçon également que ces disciplines dans un champ moins périlleux, celui où nous nous mouvons, nous autres écrivains! Je prononçais tout à l'heure le nom de Stendhal, qui fut si préoccupé de médecine. C'est à Balzac que je pense maintenant, au créateur du chirurgien Desplein, imaginé sans doute d'après le grand Dupuytren. Balzac donc, dans sa préface générale qui reste sa profession de foi littéraire, déclarait, avec l'orgueil légitime du génie : « La loi de l'écrivain, ce qui, je ne crains pas de le dire, le rend égal et peut-être supérieur à l'homme d'Etat, c'est une décision quelconque sur les choses humaines ». Une décision, mais c'est le terme que j'employais moi-même pour définir le second temps de l'acte chirurgical. Se décider, c'est agir. Cette conclusion intellectuelle que Balzac exigeait de l'ouvrier de la plume suppose un parti pris de la volonté, et pour qu'elle soit valable, il faut qu'elle soit fondée, comme vos décisions à vous, sur des objections vraies. Songeant à cela et à tant d'autres domaines où vous êtes, sans le savoir, par votre seule existence, des professeurs de sagesse, comment trouver exagérée l'expression qu'un des vôtres employa un jour, et à laquelle je m'associe pour ma part de tout cœur, en saluant en vous les desservants de la « Sainte Chirurgie ».

ALLEMAGNE

L'amiral Tirpitz

Des mémoires du prince de Bülow, que publie la Revue universelle, nous détachons ces extraits au sujet de l'amiral Tirpitz :

L'amiral Tirpitz était arrivé avant moi à Wilhelmshoeh. C'est un des hommes les plus remarquables que j'aie rencontrés dans ma vie. Son extérieur déjà était imposant. Ses adversaires, et il n'en manquait pas, affirmaient que si on lui enlevait sa grande et belle barbe, la laideur de ses traits et l'expression de sa figure feraient reculer d'effroi. Je me garde de tout jugement à cet égard, n'ayant jamais vu Tirpitz sans sa puissante barbe, et ne tiens nul compte de la politique des conjectures. Tel qu'il était, Tirpitz attirait en tout cas l'attention sur lui. Cet homme de haute taille,

large d'épaules, aux yeux remarquables par leur expression calme et ferme, ne pouvait jamais et nulle part passer inaperçu. Il avait la démarche d'un officier de marine qui révèle, sur la terre ferme, l'habitude de se tenir en équilibre sur la surface mouvante de la mer. Même chez un peuple doué comme le nôtre pour l'organisation, l'amiral de Tirpitz était un organisateur peu ordinaire. Il était capable de grandes conceptions, voire des plus grandes, mais son regard fouillait chaque détail. Il joignait la hardiesse de l'imagination à la froideur du calcul.

Comme je l'ai dit, Tirpitz eut beaucoup d'ennemis. Rien d'étonnant à ce que plus tard M. de Bethmann Hollweg le détestât; l'insuffisance n'aime jamais la supériorité et le médiocre voit dans l'éminent son ennemi personnel. Il était compréhensible que l'amiral Müller, dont Guillaume II fit un chef de cabinet de la marine, malheureusement pour la guerre, fût un adversaire de l'amiral de Tirpitz, car Müller était de ces fonctionnaires que Bismarck avait stigmatisés. Indifférents aux conséquences de leurs actes, ils dorment tranquilles, pourvu qu'ils se sachent couverts d'une façon quelconque par un ordre de la volonté suprême qu'ils ont captée. De même le beau-frère de l'amiral Müller, l'amiral Holtzendorff, habileur, vide matamore, et en même temps par malheur favori de l'Empereur, ne goûtait pas le réalisme et grave Tirpitz. Mais même parmi les bien pensants, l'amiral Tirpitz avait maints adversaires. On se défiait de lui. Il passait pour intrigant, pour peu sûr, pour peu sincère. A vrai dire, Tirpitz suivant des yeux le but qu'il se pressait d'atteindre, ne dédaignait pas à l'occasion les chemins détournés et les voies indirectes pour arriver à ses fins. Le but, la flotte, était tout pour lui et de lui-même il pouvait dire avec le Psalmiste (Ps. LXIX, 17) : « Je me tue presque en mon zèle pour ta maison ». Le zèle qu'il portait à la flotte le dévorait.

J'ai soutenu Tirpitz depuis le premier jusqu'au dernier jour de mes fonctions. Il l'a d'ailleurs reconnu dans une lettre cordiale et chaleureuse qu'il m'adressa au moment de ma retraite. Après notre trop tardive mais glorieuse victoire navale du Skagerrack le grand amiral répondit à mes félicitations en m'assurant que ma part à cette victoire était aussi grande que la sienne. Je l'ai soutenu par amitié pour lui, mais surtout avec la conviction de remplir mon devoir envers ma patrie et d'être utile à la nation. Si la flotte allemande, c'est là ma ferme conviction, était entrée en ligne et avait été envoyée contre l'ennemi dès le début de la guerre l'Allemagne se trouverait aujourd'hui dans une autre situation et bien des gens jugeraient Tirpitz différemment. Les raisons qui empêchèrent la bataille navale furent la crainte funeste de l'Empereur de risquer ses favoris, ses vaisseaux géants qui lui tenaient au cœur, la servilité et la mollesse de l'amiral Müller, chef du cabinet de la marine et enfin l'aveuglement de Bethmann — dont la pensée directrice fut d'éviter d'exciter les Anglais — même après que la lutte à mort eut été engagée. Cette lutte, on devait l'éviter, mais, une fois engagée, elle devait être menée avec toute l'énergie possible. Or, de l'avis de la grande majorité de nos officiers de marine, cette bataille offrait des chances de succès. Un officier italien de mes amis, Américain de naissance, et parlant anglais comme un Anglais, me racontait qu'il avait assisté en 1918, 1919, à New-York, à un grand banquet offert par les officiers de la marine américaine à leurs camarades (anglais). On s'entretenait en toute liberté devant mon ami italo-américain, que l'on prenait pour Américain bon teint. Il constata qu'Anglais et Américains étaient unanimes à reconnaître que si, en août 1914, toute la flotte allemande s'était portée en avant, la guerre aurait pris une autre tournure. Il est certain que rien ne pouvait être pire pour notre marine et pour nous que la tactique de Bethmann, et Müller, et malheureusement de l'Empereur et qu'elle conduisit à cette honte épouvantable : la livraison de notre flotte. Aussi pas un Allemand ne lit sans une profonde émotion les *Souvenirs* de Tirpitz écrits avec son sang. Si au commencement de la guerre, Tirpitz n'avait pas été paralysé par la jalousie et la mesquinerie des uns, la faiblesse des autres et l'erreur néfaste de l'Empereur, s'il n'avait pas été privé de toute influence sur la direction de la marine, il y aurait eu bien des changements et il serait maintenant le Scharnhor de notre flotte.

Les rapports de Tirpitz et de Guillaume II ont subi de nombreuses alternatives. En 1897, à Wilhelmshoeh, l'Empereur raffolait du secrétaire d'Etat à la Marine et quand il se promena

avec moi dans le beau parc du château, il ne trouvait pas assez de mots de louange, de reconnaissance et d'admiration à lui adresser. L'Empereur appelait alors Tirpitz « Maître », surnom que, jeune officier, il avait reçu de ses camarades, convaincus de sa supériorité. Mais, dans la suite, ces relations se gâtèrent. L'Empereur accablait l'amiral de décorations, de marques d'honneur : Tirpitz devint ministre d'Etat, fut anobli, décoré de l'ordre de l'Aigle noir, et fait grand amiral — mais en même temps des jugements dénués d'aménité pleuvaient sur lui et il n'était pas rare que l'Empereur se montrât désagréable et plein d'irritation envers l'amiral, même en sa présence. L'appréhension qu'on pût considérer Tirpitz et non l'Empereur lui-même comme le créateur de la marine, qui ne cessait de se développer, préoccupait Guillaume II ; sa méfiance fut entretenue par l'envie et la bassesse du parti hostile à Tirpitz.

A Wilhelmshöhe, où, en 1897, j'avais entendu de la bouche de l'Empereur tant de belles paroles au sujet du « Maître » Tirpitz, je fis juste dix ans plus tard par un aussi bel été que jadis une promenade avec l'Empereur. Elle devait nous conduire à l'Hercule Farnèse. On y arrive par un sentier étroit et raide. L'Empereur marchait devant, je le suivais. Je ne sais plus comment on vint à parler du secrétaire d'Etat à la Marine, mais je me souviens que l'Empereur me fit de vifs reproches, de l'avoir forcé à conserver Tirpitz. « Jusqu'à mon lit de mort, me dit-il, j'en aurai des regrets amers. » Je le lui avais imposé. Je répliquai que je connaissais à peine Tirpitz, que Sa Majesté l'avait désigné comme successeur de l'amiral Hollmann avant mon entrée en fonctions, que j'avais toujours été d'avis que nous devions veiller à la protection de nos intérêts sur mer, après que le développement économique naturel du peuple allemand nous eut poussé dans cette voie. Mais les lois navales étaient l'œuvre de Tirpitz, et l'Empereur l'avait reconnu avec satisfaction à plusieurs reprises. Après que vers la fin du siècle, nous nous fûmes engagés dans cette voie, mon opinion était que l'amiral de Tirpitz avec ses éminentes facultés d'organisateur et son énorme capacité de travail, était l'homme le mieux fait pour cette tâche difficile et lourde de responsabilités. Des divergences assez fréquentes, parfois considérables entre nous sur les proportions et l'étendue des constructions navales, n'y avaient rien changé. En tout cas, il m'inspirait plus de confiance que maint autre, qui en paroles faisait plus de besogne que Tirpitz, mais moins en action et moins encore en pensée. Piqué de cette allusion à un amiral hostile à Tirpitz qu'il préférerait et qui vraisemblablement avait cabalé contre le secrétaire d'Etat, l'Empereur repartit avec quelque émotion : « Vous prétendez ne pas m'avoir forcé à conserver Tirpitz ; vous m'y avez contraint à la force du poignet. » Je m'étais fait une règle de rester d'autant plus calme que l'Empereur serait plus vif. Je répliquai donc sur un ton respectueux, mais décidé : « Il est bien possible que j'aie parfois contredit un peu trop vivement Votre Majesté en discutant avec elle. J'ai aussi le

défaut que ma femme me reproche d'interrompre mon interlocuteur dans la conversation. Mais une attitude inconvenante comme celle dont Votre Majesté m'accuse, n'est pas mon genre ». L'Empereur se retourna, me serra la main et continua en riant sa promenade. Il avait le don peu commun de revenir dans ses rapports personnels sur ses écarts et de réparer ses bévues. Il fatiguait un peu à la longue, mais avait fort bon cœur et surtout il était le naturel en personne. Chose doublement agréable dans un pays où tant de gens guindés et affectés, courent les rues.

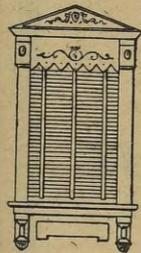
Après ma retraite, les relations de l'Empereur avec Tirpitz ont connu encore bien des *ups et downs*. Peu de temps avant la guerre mondiale, l'Empereur disait à un de mes amis, représentant au Bundesrat : « Un Tirpitz vaut dix Bethmann ». Les rapports se tendirent de plus en plus au cours de la guerre : Tirpitz fut remercié, en pleine disgrâce, après avoir été ministre pendant près de vingt ans parce que, comme l'entendit raconter l'amiral dans l'entourage de Sa Majesté, on jugeait impossible une réconciliation avec l'Empereur. Tirpitz ne fut pas le seul ministre de Guillaume II qui subit ce destin. Le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric le Grand, éleva dans son parc de Rheinsberg une colonne sur laquelle il fit graver les noms de ceux qui, à son avis, avaient été traités avec injustice par le Roi. Si l'on devait ériger une colonne aux victimes de Guillaume II, elle porterait bien plus de noms. En haut serait inscrit le grand nom du prince de Bismarck ; suivraient ceux de Caprivi, de Waldersee, de Miquel, de Tirpitz, de Bronsart von Schellendorf, le meilleur de nos ministres de la Guerre depuis Roon, de Ludendorff, de bien d'autres et le mien y figurerait également. Nous avons tous été, soit en passant, soit pour longtemps, qualifiés de « traîtres » par l'Empereur. Et pourtant quiconque est capable de discernement en Allemagne, est convaincu que, malgré l'erreur commise par tel ou tel dans telle ou telle question, ces hommes n'ont connu d'autre règle de conduite que le bien de l'Etat, de la dynastie et de l'Empereur lui-même.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

VOLETS LEGERS ET JALOUSIES



Stores Hindous. — Ombres pour ombrager
les Serres — Treillages décoratifs en Lattis
Réparations. — Peinture. — Remise à neuf.
DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE.

J. VAN EYCKEN

21, chaussée de Louvain
BRUXELLES Tél. 17.27.16

717



Vitreaux d'Art

Joseph OSTERRATH

Peintre-Verrier
Maison fondée à Tiff en 1872

4, rue de l'Evêché

LIÈGE

Téléphone 6884

PLANS — DEVIS ET LISTE
de 500 références sur demande.

618.

VOYAGES HANCIAU

FONDÉE EN 1911. — TÉLÉPHONE 177,84

Voyages Particuliers

- Voyages de Noce

- Excursions collectives

PROGRAMMES GRATUITS ENVOYÉS SUR DEMANDE

OBERRAMMERGAU : Jeux de la Passion 1930

Renseignements gratuits

TOUS SERVICES DE VOYAGES

Entreprises Générales de Travaux Publiques et Privés

Maçonnerie - Béton armé - Plafonnage
Constructions Industrielles et Particulières
--- Transformations d'Immeubles ---

F. Chrétien Fils

144-145, Rue Franz-Merjay, 144-145

Tel. 696.23 Ixelles-Bruxelles Tel. 696.23

Entreprises de travaux dans toute la Belgique

580

BOUTEILLES

VERRERIES DE JUMET

Société Anonyme

JUMET (près Charleroi)

Téléphones : 1419 et 19

721

Pour le Centenaire de notre Indépendance

Histoire de la Belgique Contemporaine

Vient de paraître chez A. Dewilt, 53, rue Royale, à Bruxelles, le tome II de l'*Histoire de la Belgique contemporaine*.

TOME I (406 pages, deux cartes hors texte).

Formation du Royaume de Belgique, par le vicomte Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain.

La Belgique et les Puissances européennes, par A. DE RIDDER, directeur général au ministère des Affaires étrangères.

Histoire économique de la Belgique, par F. BAUDHUIEN, professeur à l'Université de Louvain.

Nos Institutions représentatives, par G. EECKHOUT, professeur à l'Université de Gand.

TOME II (800 pages, dix croquis).

Histoire politique interne, formation et évolution des partis, par Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain.

Histoire sociale, les faits, les idées, la législation, par M. DEFOURNY, professeur à l'Université de Louvain.

Les institutions militaires belges, par le major b. e.-m. baron VERHAEGEN.

Histoire de l'église catholique en Belgique, par le P. E. DE MOREAU, professeur d'histoire au Collège théologique de Louvain.

Le **TOME III**, à paraître prochainement exposera l'histoire de l'enseignement; le mouvement scientifique, littéraire, artistique, philosophique et historique; la création de notre empire colonial ainsi que l'œuvre de nos rois.

Les plus Belles Récoltes
- s'obtiennent par le -

Sulfate d'Ammoniaque

le meilleur Engrais Azoté.



Sulfate d'Ammoniaque
Ordinaire



Sulfate d'Ammoniaque
Riche-Neutre

Le Comptoir Belge des Engrais Azotés

8, RUE DE SUISSE, A BRUXELLES

groupe les principaux producteurs de sulfate d'ammoniaque de Belgique, dont il vend la production pour la consommation intérieure ou l'exportation.

THE NEW

ANTWERP TELEPHONE

AND ELECTRICAL WORKS S. A.

27, rue du Vergor



ANVERS

**TÉLÉPHONIE
AUTOMATIQUE
PRIVÉE**